

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Saida Dr. MOULAY Tahar
Faculté des Lettres, des Langues et des Arts
Département des Lettres et Langue Française



Mémoire de Master

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Langue Française

Option : sciences du langage

Intitulé

**L'argumentation dans le discours politique de la campagne électorale
des élections présidentielles**

Réalisé et présenté par :

Halimi Halima

Devant le jury composé de :

Mme.....ARABI MalikaPrésidente du jury

Mme..... SAADI Khadidja..... Directrice de recherche

Mme.....OUALI Nadia.....Examinatrice

Année universitaire

2018-2019

Remerciements

Avant toute chose, Je remercie Dieu, le tout puissant d'avoir illuminé mon parcours et guidé mes pas vers le chemin de connaissance et qui nous a donné la force et la patience d'accomplir cet humble travail.

*Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à **Madame SAADI Khadija**, ma directrice de recherche de l'université de Saida, de m'avoir de conseiller et encourager aussi pour sa gentillesse, sa disponibilité, ses précieuses orientations, et son aide et encouragement.*

Je tiens à préciser que mes remerciements vont également aux membres du jury d'avoir accepté de juger ce modeste travail de recherche.

J'adresse également mes remerciements à ma camarade Belmabrouk Nesrine, et mon amie Mohamedi Meriem pour ses aides et ses efforts.

Enfin nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Halima

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail de recherche :

A mes très chers parents, les symboles d'amour et de sacrifice mon père qui m'a enseigné le droit de chemin et ma mère qui a illuminé ma vie grâce à sa bonté et sa tendresse .

A la personne qui m'a toujours encouragé et aidé mon frère : soufyane.

A mes beaux frères : Nourddine, Abdo, Houcine et Abdelkrim qui me sont plus chers.

A ma sœur : Karima

A d'autres camarades notamment : Fatima, Asma, Meriem

A ceux qui me connaissent et qui m'aiment.

Halima

Résumé :

A travers cette recherche, nous avons choisi de travailler sur un type journalistique de la presse écrite algérienne dans laquelle nous avons essayé de faire une étude analytique qui consiste à parler de l'argumentation dans le discours politique de la campagne électorale de l'ancien président algérien dans le journal quotidien « Ouest Info ».

Cette analyse est basée sur deux méthodes d'analyses, à savoir, une analyse descriptive des propos de l'ancien président de la république M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA et le second est une 'analyse énonciative.

Cette étude permet de dégager l'argumentation et sa manifestation au moyen de discours politique car elle constitue des éléments linguistiques tel que : les procédés argumentatifs et les procédés discursifs dans le discours politique dans le but de saisir les mécanismes argumentatifs dans le discours, Ce qui permettra au lecteur de comprendre son texte. Autrement dit Le discours politique est le résultat d'un contrat de communication entre l'homme politique et son auditoire dont la fonction consiste à persuader les interlocuteurs. L'orateur lorsqu'il construit son discours politique, il utilise différentes stratégies discursives qui lui permettent de convaincre et de sensibiliser le lecteur. Il cherche toujours à séduire l'auditoire en gagnant sa confiance et pour le pousser à agir.

Mots clés :

L'argumentation, convaincre, Discours, discours politique, presse écrite, analyse énonciative et descriptive.

Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Introduction générale.....7

Chapitre I

1. Qu'est ce qu'une argumentation ?	10
2. L'argumentation dans le discours	12
3. Le discours politique	13
4. Les stratégies utilisées dans le discours politique	14
5. Les stratégies argumentatives dans le discours	16
6. Les arguments	19
7. Les mots de liaison :.....	20
8. La situation d'énonciation.....	24

Chapitre II

01. Présentation de corpus	33
02. La description du corpus.....	37
03. L'analyse du corpus	38

Conclusion générale.....53

Référence bibliographique.....56

Annexe.....60

Introduction générale

Toute presse écrite dans le monde, cherche à être fiable, indépendante et crédible. Notamment La presse algérienne, a pour objet d'offrir à son public des informations intéressantes et récentes.

La presse algérienne est caractérisée par une activité journalistique, il y'a presque trente trois titre de journaux francophones qui sont diffusés quotidiennement répartis entre le secteur public et le secteur privé, dont le quotidien d'Oran fait partie de cette série .

En Algérie, depuis l'année 1998, elle suit l'ouverture du domaine politique dans la pratique journalistique précisément le discours politique qui est lié au pouvoir est adressé au peuple. Ce discours et son contenu politique s'exerce dans un milieu social, son but consiste à agir sur l'autre, il sert aussi à influencer et apporter des preuves à l'auditoire. Dans ce moment là, l'orateur utilise des stratégies discursives et des formes de raisonnement pour capter l'attention du récepteur par son ethos.

A cet effet, l'orateur construit une image de soi dans son discours pour contribuer à l'efficacité de sa parole. Selon **AMOSSY. Ruth** (2004) l'ethos est « *l'image de soi que projette l'orateur désireux d'agir par sa parole. Il souligne le fait que cette image est produite par le discours* »¹

Notre thème de recherche intitulé : « l'argumentation dans le discours politique de la campagne électorale des élections présidentielles ».

Nous nous penchons plus sur l'argumentation, autrement dit l'argumentation peut être entendue comme un raisonnement destiné à prouver un fait ou à défendre une opinion. On la retrouve dans différentes domaines. L'argumentation s'inscrit dans tous discours, celle-ci sert à faire agir autrui et à l'influencer.

L'argumentation est présentée dans nos vies, elle se révèle dans les débats de tous les thèmes, elle n'est pas le trait des temps modernes, par contre, cette manière de raisonnement est née déjà dans l'époque de l'antiquité.

Notre étude à pour objectif de déceler la présence de l'argumentation dans le discours politique, nous nous intéressons plus particulièrement au discours du président de la république Monsieur Abdelaziz Bouteflika car depuis 1999, il a prononcé plusieurs discours à différentes occasions et devant divers destinataires et divers presses écrites au niveau de l'écrit. Il a prononcé ses discours d'une façon structuré et il donne plusieurs images de soi qui servent à influencer à convaincre l'auditoire.

Donc, notre étude consiste en l'analyse du discours tenu en langue française par le Président Abdelaziz Bouteflika pendant la période de sa candidature aux élections présidentielles 2019.

Pour ce fait, nous avons choisi de travailler sur la chronique journalistique « Quotidien Ouest Info », du Quotidien d'Oran.

1 - AMOSSY, Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, 2004, p.61.

Néanmoins, nous nous intéressons dans notre recherche à l'étude de l'argumentation et sa manifestation dans le discours du président en visant de répondre à la question suivante :

A quel point l'argumentation peut- elle contribuer à convaincre dans le discours politique d'une campagne d'élection présidentielle ?

Pour répondre à cette question nous allons proposer les hypothèses suivantes :

- L'argumentation considère comme une action de justifier l'idée par des différentes manières dans un propos politique.
- L'effet de convaincre dans un discours politique pourrait développer les opinions par divers stratégies afin de mieux servir le discours.
- L'énonciation serait mise en scène par les procédés argumentatifs auxquels l'énonciateur recourait.
- L'énonciation pourrait exister dans le propos politique au quel l'énonciateur en guise d'argument discursif a pour but d'éclairer son propos.

En ce qui concerne notre démarche d'analyse, la théorie de l'argumentation dans le discours politique, nous organisons notre travail autour deux chapitres :

Le premier chapitre consiste : « le cadrage théorique » dans le quel nous allons procéder à une présentation et définitions des concepts relatifs à notre thème de recherche ; cela nous permettra de mieux comprendre les notions en rapport avec le thème que nous aborderons.

Puis, nous allons amener le deuxième chapitre : c'est le coté pratique intitulé : « analyse de corpus » dans le quel nous allons commencer par décrire, analyser notre discours présidentiel afin d'établir une étude descriptive et analytique du propos de l'ancien président de la république. Nous relevons toutes stratégies argumentatives qui marquent dans notre corpus pour persuader le public.

En effet, nous nous appuyons sur l'aspect énonciatif qui apporte à relever toutes les marques d'énonciation et les marques de la subjectivité.

Chapitre I

Cadrage théorique

1. Qu'est ce qu'une argumentation ?

À l'aide de l'argumentation, nous pouvons défendre une idée, une opinion... Pour adhérer l'autrui ou pour réfuter un avis, par le biais de la conviction ou de la persuasion.

Nous comprenons, que nous ne puissions affirmer une idée personnelle qu'en s'appuyant sur des preuves, ou des arguments dans le but de convaincre un public, c'est l'objectif fondamental de l'argumentation comme Maria Teresa Zonola l'affirme que l'argumentation : « *Consiste à propos d'un thème (un sujet) de soutenir une thèse (un point de vue, une opinion) qui réponde à une problématique. Il faut convaincre un adversaire, soit pour modifier son opinion ou son jugement, soit pour l'inciter à agir.* »¹.

A partir de ces propos, nous déduisons, que l'argumentation nous propose un thème qui est le sujet général, dont nous le discutons, et une thèse qui est l'avis proposé au thème, en utilisant des preuves ou des arguments, afin de convaincre l'autrui non seulement de lui changer son avis, mais encore de le pousser à agir.

L'argumentation peut être entendue comme un raisonnement destiné à prouver un fait ou à défendre une opinion. On la retrouve partout : dans la publicité, dans la presse, dans la littérature... Mais elle ne poursuit pas le même objectif selon l'intention du locuteur : celui-ci, en effet, peut vouloir démontrer, convaincre ou persuader.

Une argumentation est un discours destiné à convaincre de la validité d'un propos ; elle prend en compte un interlocuteur (réel ou fictif) dont elle veut obtenir l'adhésion. Dans une argumentation, on distingue le thème (ce dont on parle) de la thèse (ce qu'on en dit, l'opinion émise à propos du thème). Pour soutenir sa thèse, le locuteur recourt à des arguments organisés qui fondent la validité du propos. Quoique *argumentum* en latin signifie « preuve », l'argument n'est pas une preuve, mais une pièce dans le mécanisme de l'argumentation, un maillon du raisonnement qui sert à étayer la thèse, à convaincre l'interlocuteur de sa validité (et non à en garantir la vérité).

L'argumentation est un ensemble d'arguments destiné à un auditoire afin de le convaincre. Sans l'accord de ce dernier, l'argumentation n'existera plus. **BRETON. P** le confirme en

¹ MARIA Teresa, Zanola, *Savoir Argumenter, convaincre, négocier*, Editions EDUCATT, 2014, P.95.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

disant qu' : « *il n'y pas d'argumentation possible sans un accord de l'auditoire .Il faut d'abord qu'il accepte de se placer en posture de débattre et être convaincu.* »² .

L'argumentation est le fait de donner un point de vue sur un tel sujet afin de convaincre un interlocuteur et cela se fait en présentant des arguments ; ces derniers permettent la justesse d'un point de vue, d'après **Adam J M** :« *On parle toujours en cherchant à faire partager à un interlocuteur des opinions ou des représentations relatives à un thème donné, en cherchant à provoquer ou à accroître l'adhésion d'un auditeur ou d'un auditoire plus vaste aux thèses que l'on présente à son assentiment.*»³ .

En d'autres termes l'argumentation est considérée comme action ; le locuteur donne son point de vue en vue d'un résultat de la part de l'interlocuteur. Donc, On peut définir l'argumentation comme l'art de justifier une opinion, une thèse que l'ont veut faire adopter, on cherche donc à convaincre et à persuader pour mobiliser, susciter une action. Nous pouvons trouver des définitions de l'argumentation dans chaque ouvrage. Dont quelques exemples : « *L'argumentation est une dimension importante de la communication qui consiste à défendre des idées, des thèses, des causes, à combattre celles d'autrui* »⁴ . Pour comprendre mieux la notion de l'argumentation **TIMBAL DUCLAUX Louis** définit l'argumentation comme suit :« *Argumenter c'est fournir des faits des preuves, des appréciations à l'appui d'une thèse. C'est une partie essentielle de l'expression écrite ou orale dans la mesure où il faut emporter une adhésion persuader* »⁵ .

Néanmoins, l'argumentation n'est pas utile et utilisable seulement dans l'enseignement. Elle est présente dans la vie quotidienne de chacun, elle en même fait partie sans que nous en rendions compte :

«*Il n'est guère de pages d'un journal, de séquence à la radio ou à la télévision qui n'exposent ou ne rapportent les arguments d'un éditorialiste, d'un invité, d'un homme politique, d'un auteur, d'un critique.....* »⁶ .

Le phénomène d'argumentation n'est pas le trait de temps moderne, par contre, cette manière de raisonnement est née déjà dans l'époque de l'antiquité.

² BRETON, P., 2003, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P 53.

³ ADAM J M cité par AMOSSY, R, 2000, *L'argumentation dans le discours .Discours politique, Littérature d'idées, fiction*, Nathan Université, P 25.

⁴ DECASTERA, F. et B. L'argumentation au lycée. Paris ELLIPS, 2001. P3

⁵ TIMBALE.DUCLAUX Louis, l'expression écrite, écrire pour communiquer, 3^{ème} édition, France. Découverte 1986.P120.

⁶ OLERON, P. *L'argumentation. Que je sais ? Presse universitaire de France, 1983. P 3.*

Chapitre O1 : Cadrage théorique

Les débuts de cet art d'argumenter datent du quand savoir argumenter était très important pour la démocratie et encore selon **Chaïm PERLMAN**, l'Argumentation est la manière de présenter et de disposer des arguments à l'appui d'une thèse ou contre celle-ci, en vue d'obtenir l'adhésion par consentement d'un auditoire. **DUCROT et ANSCOMBRE** définissent l'argumentation, de façon très circonscrite, comme « *Un enchaînement d'énoncés menant à une certaine conclusion* »⁷. Pour DUCROT, un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé ou un ensemble d'énoncés destinés à en faire admettre un ou un ensemble d'autres. **DUCROT et ANSCOMBRE**, pour ces deux théoriciens l'argumentation n'est pas seulement un ensemble de procédés verbaux visant à persuader, mais un enchaînement d'énoncé menant à certaine conclusion.

2. L'argumentation dans le discours :

L'argumentation fait partie de notre vie, nous sommes constamment en train d'argumenter de manière consciente ou inconsciente. Autrement dit, nous utilisons l'argumentation dans différentes manières comme l'argumentation dans le discours écrit ou dans le discours oral. Ces discours servent à exprimer, à défendre nos propos et faire accepter ou refuser un point de vue. L'homme pratique l'argumentation pour faire partager ou attaquer un point de vue, elle sert aussi à partager ses opinions, ses valeurs et ses croyances. Pour cela, en citant le point de vue de **Evi, KAFETEZI** dans sa thèse de doctorat : « *L'argumentation est un ensemble de techniques de communication visant l'adhésion à une thèse, à défendre un point de vue ou à attaquer un point de vue* »⁸. L'argumentation dans le discours est une série de méthodes, de moyens, de procédures et des stratégies mis en pratique pour persuader et convaincre l'auditoire. Parmi ces moyens la parole qui est un acte très important dans la vie quotidienne parce que l'être humain reformule ses pensées ; ses valeurs et toute sa parole à un objectif communicatif.

⁷ AMOSSY, R., 2006, *op. cit.* p.47.

⁸ KAFETEZI, EVI, l'éthos de l'argumentation : le cas du face à face SARKOZI/ROYAL 2007 thèse de doctorat psychologie, université de lorraine, 2013, P 36.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

3. Le discours politique :

Le terme « **discours politique** » est partout présent dans le domaine de la politique. Il est défini comme : « *Une forme de la discursivité par l'intermédiaire de laquelle un certain locuteur (individu, groupe, parti etc.) Pour suit l'obtention du pouvoir dans la lutte politique contre d'autre individus, groupes, partis)* »⁹. Cette définition, aborde un discours spécifique dont l'orateur en le prononçant se trouve en quête du pouvoir s'il n'y est pas, donc il cherche à l'obtenir ou au contraire : Autrement dit, elle met en évidence la dimension pragmatique du discours politique, souvent associé à un discours du pouvoir. IL constitue en plus, l'instrument le plus important dont disposent les forces politiques pour leur ascension au pouvoir. Donc, le discours politique a un but fondamental qu'est le pouvoir. **G. ORWEL (1946)** définit le discours politique est conçu de manière à faire apparaître les mensonges véridiques et le meurtre respectable, et à conférer une apparence de solidité au vent- lui-même. Après avoir évoqué le contrat de communication qui réunit l'orateur à son auditoire, nous essayons de définir le discours politique comme suit selon **GIGLION** le discours politique est un « *discours d'influence produit dans un monde social et dont le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire perse* »¹⁰.

Nous comprenons par là que le discours politique est présenté par **GIGLION** comme un discours d'influence, autrement dit un discours qui cherche à séduire l'auditoire. Il s'exerce dans un milieu social. Plus précisément, le discours politique est un instrument efficace qui vise à influencer un auditoire en gagnant sa confiance, les hommes politiques sont intéressés par les mécanismes, les stratégies qui leur permettent l'ascension au pouvoir. Le discours politique est un type discursif où il y'a un locuteur ou un politicien qui exerce un pouvoir sur les citoyens ou un groupe d'adversaires. En trouvant que l'homme politique algérien, comme le président de la république émet ses discours au sein d'un public social, il cherche à provoquer une réaction préméditée. Selon l'occasion ou le cas du discours. Aussi, l'homme politique présente son discours dans le cadre d'un spectacle où il y'a une mise en scène tel que le décor, les drapeaux, les liens qui sont ses composant. C'est le cas d'une chaîne à la télévision, et le cas d'une presse écrite de présenter par exemple : par une photo dans une grande page ou dans la première page d'un journal. De plus, l'homme politique présente son discours à l'avance tenant compte aussi de son image de soi qui est précise par les contenus du discours.

⁹[http:// archive Sic. Ccsd. Cmrs. Fr/ docs/ 00/06/23/11/HTML/ index. Html](http://archive.Sic.Ccsd.Cmrs.Fr/docs/00/06/23/11/HTML/index.Html),

¹⁰ Le discours politique, analyse du discours .comme (en ligne) [http://www. Analyse du discours. Com](http://www.Analyse.du.discours.Com).

Chapitre O1 : Cadrage théorique

En fin, l'homme politique utilise la mise en scène qui le mène à travestir le réel ver la fiction, il met alors l'interlocuteur dans un monde d'illusion pour le séduire. Tout ces éléments, ces actions politiques sont utilisées pour faire agir l'interlocuteur. En disant, le discours politique est un discours exercé dans le champ politique et il est une pratique persuadé le public.

4. Les stratégies utilisées dans le discours politique :

Le discours politique est le résultat d'un contrat de communication entre l'homme politique et son auditoire dont la fonction consiste à persuader. Le locuteur lorsqu'il construit son discours, utilisé de différentes stratégies discursives qui lui permettent de présenter sa personnalité d'une manière crédible.

Il y'a divers stratégies susceptible de séduire l'auditoire qui sont :

- Les formules d'appel.
- La parole de promesse.
- La parole de justification.
- La parole de dissimulation.

4.1. Les formules d'appel :

Les formules d'appel sont des formules de salutation par les quelles on commence une lettre, ou un discours politique. Ces formules qui varient selon le destinataire, elles commencent par la majuscule et elles sont suivies d'une virgule et (non de point) Par exemple : « cher, chère » on réservera l'adjectif cher aux correspondants qui l'on connaît bien.

4.2. La parole de promesse :

Selon le dictionnaire Larousse, la parole de promesse est une : déclaration, engagement. La parole de promesse, dans un discours politique ; il doit être idéaliste et réaliste en relation avec la société. Locuteur fait appelle aux stratégies pour convaincre l'interlocuteur à travers **ethos** qui une image de conviction. Aussi, à travers le **pathos** qui consiste à provoquer l'émotion chez le destinataire et enfin le **logos** qui consiste à utiliser la raison.

4.3. La parole de décision :

Dans le discours politique, le locuteur est basé sur la légitimation, l'orateur dans un sujet politique prend des décisions et s'efforce à les expliquer. Son but est de monter l'état actuel

Chapitre O1 : Cadrage théorique

de la société par exemples : il y'a une mauvaise situation dans une société comme l'immigration clandestine, Autrement dit, il y'a un problème inacceptable. La mise en œuvre des mesures nécessaires pour résoudre les problèmes. Donc, l'orateur utilise cette parole pour enrichir son discours et pour convaincre l'interlocuteur.

4.4. La parole de la justification :

Le locuteur dans son discours est en relation avec la parole de décision, il apparaît lorsqu'il le sujet politique délégitime et justifie les actions qu'il entreprend et les décisions qu'il prend. Ce discours est basé sur les décisions prises par le sujet parlant où il justifie ses prises de décision et ses actions en montrant les conséquences. « *La justification confirme le bien fondé de l'action et ouvre la possibilité de nouvelle action qui en est le prolongement ou la conséquence* »¹¹.

4.5. La dissimulation :

Le locuteur est en relation plus précisément avec le discours politique. Dans ce cas il y'a une dissimulation entre la pensée, la parole et l'action où l'homme politique donne des promesses. Autrement dit, l'homme politique se cache derrière le mensonge politique en déployant des stratégies pour gagner la totalité de confiance de l'interlocuteur.

4.5.1 La stratégie de flou :

L'homme politique lorsqu'il donne des promesses à son public, il utilise cette stratégie du flou qui s'appuie sur le fait de dire les promesses de façon floue et ambiguë, c'est-à-dire : dans ce cas, l'homme politique se trouve dans l'ambiguïté un outil de persuasion.

4.5.2 La stratégie de silence :

Dans cette stratégie de silence, l'homme politique n'annonce rien, il fait ses actions secrètement de peur de provoquer des problèmes.

¹¹ CHARAUDEAU. Patrick, de l'argumentation entre la visé d'influencer de la situation de communication, In argumentation, Manipulation, Persuasion, l'Harmattan, Paris, 2007.
En ligne, [http:// www, Patrick. CHARAUDEAU. Com/ De l'argumentation. Entre. Les. Html.](http://www.Patrick.CHARAUDEAU.Com/De_l'argumentation_Entre_Les.Html)

Chapitre O1 : Cadrage théorique

5. Les stratégies argumentatives dans le discours :

Dans un sens global la stratégie est « *désignant toute action menée de façon coordonnée pour atteindre un certain but* »¹² Pour les spécialistes en analyse de discours comme BONNAFOUS et TOURNIER « *la stratégie fait partie des « conditions de production » d'un discours* »¹³. PERLEMAN, C, confirme que l'argumentation est « *l'étude des techniques discursives des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* »¹⁴. L'argumentation consiste à convaincre par des arguments dans le but de défendre ou réfuter des thèses tout comme celle-ci tente d'agir sur autrui et à l'influencer. D'ailleurs, comme le note Grise JB :

« *Argumenter dans l'acception courante, c'est fournir des arguments, donc des raisons, à l'appui ou à l'encontre d'une thèse (...) mais il est aussi possible de concevoir l'argumentation d'un point de vue plus large et de l'entendre comme une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voire le comportement de quelqu'un(...).* »¹⁵.

De plus, L'argumentation se trouve présente dans tout discours, selon PLANTIN C :

« *Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement.* »¹⁶

Une fois déterminer les discours, Le locuteur dans un son discours doit trouver ses arguments, il s'agit des « moyens de persuasion » que ARISTOTE nomme les « preuves » celle-ci sont au nombre de trois : **ethos, pathos et logos**.

5.1. L'Ethos (argument éthique):

C'est un mot grec qui désigne l'image de soi que l'orateur donne lui dans son discours, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une des techniques de l'argumentation. Il est un élément fondamental du discours associé au pathos et au logos, il désigne aussi le caractère moral de l'orateur qui sert à persuader l'auditoire. Selon **ROBRIEUX**: « *L'ethos représente les*

¹² CHARAUDEU. P & MAINGUENEU. D. 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P548.

¹³ BONNAFOUS et TOURNIER, cité par CHARAUDEAU. P & MAINGUENEU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 549.

¹⁴ PERLEMA., C, cité par BRETON, P., 2003, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P11.

¹⁵ GRIZE, J B, cité par AMOSSY. R., 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique*.

¹⁶ PLANTIN, C, cité par AMOSSY, R, 2000, *L'argumentation dans le discours .Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan Université, P 25.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

qualités liées à la personne même de l'orateur, c'est l'image qu'il donne de lui auprès du public »¹⁷.

▪ L'argumentation par l'ethos :

Nous pouvons considérer l'ethos comme une sorte d'argumentation. Dans tout discours le locuteur vise à convaincre l'interlocuteur, dans ce cas il est une personne prononçant le discours où il essaie de présenter une image de soi pertinente à son interlocuteur à travers son discours pour le faire adhérer à ses idées. En effet « *La preuve par l'ethos consiste à faire une bonne impression, par la façon dont on construit son discours, à donner une image de soi capable de convaincre l'auditoire en gagnant sa confiance.* »¹⁸ Quand le locuteur présente sa présentation à travers son style, son langage qui sont même à séduire, à persuader l'interlocuteur. Nous prenons l'exemple du président de la république dans un discours précis, il construit une image de président compétant pour rendre crédible et gagner la confiance du public.

5.2. Le pathos (argument pathétique) :

Le pathos est lié à l'ethos et au logos. C'est un mot grec qu'il désigne l'ensemble des émotions, passions et sentiments provoqués par le locuteur chez l'interlocuteur et que l'orateur cherche à séduire son auditoire **ROBRIEUX. J** confirme que le pathos est : « *L'ensemble des émotions que l'orateur cherche à provoquer chez les auditeurs : pitié, haine, colère, indignation, crainte* »¹⁹.

▪ L'argumentation par le pathos :

Quand le locuteur utilise l'argumentation par pathos, il cherche à provoquer et à induire la réaction émotionnelle de l'interlocuteur, il s'adresse aussi au côté émotionnel. On peut prendre la citation suivante : « *L'argumentation par le pathos fait appel aux sentiments, aux pulsions et aux désirs de l'auditoire ce qui lui confère son pouvoir indiscutable dans l'argumentation.* »²⁰. De toute façon, dans le cadre de pathos, le locuteur s'appuie sur les sentiments, les émotions, les affections. Le but de l'utilisation de pathos dans un discours

¹⁷ ROBRIEUX, J. 2000, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin, P 17 .

¹⁸ MAINGUNEAU, Dominique, 2002, « Problème d'ethos », *Pratique*, N 113 /114, *Images du scripteur et rapports à l'écriture*, p. 55-67. Cité par KAFETZI, Evi, L'ethos dans l'argumentation : le cas du face à face SARKOZI /Royal 2007, thèse de doctorat Psychologie, université de Lorraine janvier 2013, docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2013_0053_KAFETZI.pdf.

¹⁹ ROBRIEUX, J. 2000, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin, p17.

²⁰ KAFETZI, Evi, op.cit.p44.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

c'est de faire émouvoir le public visé en employant des moyens et des techniques discursives c'est-à-dire grâce à la parole qu'il construit.

5.3. Le logos (argument logique) :

Après avoir défini les notions l'ethos et pathos, nous passons maintenant à celle le logos : le logos du grec « logos » l'argument peut convaincre l'auditoire par la logique d'après **ROBRIEUX. J** le logos est : « *L'argumentation du sens logique et dépassionné, celle qui permet de prouver* »²¹. De plus, « *Il désigne tout simplement l'exercice de la raison dans l'argumentation, c'est-à-dire les procédés rationnels mis en œuvre pour arriver à justifier sa prise de position. Ces procédés rationnels constituent les outils de base de la démarche logique. La déduction, l'induction, l'explication, l'exemple, l'analogie sont quelques uns parmi ces procédés rhétoriques.* »²².

Cette citation aborde le logos comme la pratique ou l'utilisation de la logique dans l'argumentation, c'est-à-dire que le logos apporte des preuves raisonnées donc il s'agit de convaincre l'auditoire par la logique.

En disant, les arguments éthiques liés à la personne du locuteur à son image ; ainsi les arguments pathétique liés au coté émotionnel aux passions qui ne sont pas forcément verbaux, et en fin les arguments logiques qui sont des énoncés vraisemblables destinés à accréditer une proposition controversée. Autrement dit toute argumentation repose sur une tringle comprenant l'ethos ou l'image de l'orateur et qui désigne le caractère que l'orateur doit paraître posséder pour voir les sentiments de son public ; Le pathos, ou les sentiments que l'orateur doit susciter chez son auditeur pour voir l'émouvoir ; en fin, le logos qui concerne la collecte et l'agencement de preuves logiques.

Seuls arguments basés sur le logos sont objectifs et ce contrairement à ceux de l'ethos et de pathos qui sont subjectifs puisque les premiers reposent sur l'image de l'argumentateur.

De toute façon, le locuteur ou bien l'orateur dans son discours utilise ces trois termes pour adhérer l'interlocuteur à son discours. En même temps il est dans l'argumentation on cherche à convaincre l'interlocuteur, et à lui faire adopter son opinion, son point de vue, pour ce faire il utilise des arguments. En effet, à produire et à susciter des émotions chez le lecteur, d'une manière à faire partager ses opinion et ses pensés. De plus, Nous avons jugé indispensable de

²¹ ROBRIEUX., J. 2000, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin, P 17.

²² - KAFETZI, Evi, op.cit.p44.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

citer quelques autres stratégies argumentatives dans un discours, nous avons amené aussi quelques éléments employés par le locuteur dans son discours pour son but de séduire son public et d'amener à adhérer ses idées tel que :

6. Les arguments :

Pour démontrer une thèse, l'auteur fait appel à des arguments .En argumentant, l'auteur met en forme des arguments afin de défendre sa thèse et ses opinions.les arguments sont les raisons profondes qui sont avancés pour justifier une thèse et convaincre le lecteur. Selon **BRETON. P** : « *Le terme « argument » dans son acception technique, qui sert à désigner un moule ou une forme argumentative donnée et non l'ensemble du message.* »²³ (**GAUTHIER 2005 : 93, 94**) *L'argument « consiste en l'ensemble articulé d'une proposition et d'une ou de justification (s). Développer un argument c'est combiner la mise en avant d'un point de vue, d'une thèse d'un jugement d'une position ou de toute autre chose semblable et une ou de raison (s) , motif (s) , motivation(s) ou toute autre forme de soutien ».*

L'argument est déterminé comme « *Moyen auquel on recourt pour convaincre quelqu'un, pour l'amener à modifier sa conduite* »²⁴ .

Alors pour assurer l'adhésion d'un public, il est nécessaire d'utiliser des arguments, qui consolident notre thèse défendue donc la thèse peut être défendue par Plusieurs types d'argument, dont il viendra d'examiner la validité et la pertinence, peuvent développer le discours l'orateur :

6.1. Les arguments de logique :

Les arguments de logique se sont des arguments forts de leur cohérence rationnelle. Ils sont issus de raisonnement de locuteur aussi ils se fondent sur la logique du discours.

6.2. Les arguments de valeur :

Les arguments de valeur sont des arguments qui se rapportent à un système de valeurs et sont donc d'une validité plus discutable. S'appuie sur les repères moraux d'une société, sur ce qui est beau ou bien pour elle, sur ses valeurs. L'argumentateur ne construit pas un raisonnement mais veut imposer son point de vue en utilisant des valeurs.

²³ BRETON, P, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P 41.

²⁴ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/argument/5210>.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

6.3 Les arguments d'expérience :

Les arguments d'expérience se sont des arguments de l'ordre du constat, de l'observation ils se fondent sur le recours à des faits à des témoignages ils sont directement issus d'exemple ils sont concrets.

6.4 Les arguments d'autorité:

Les arguments d'autorité s'appuient sur des références (littéraires, philosophie, religieuse, etc.) Ils s'appuient aussi sur le prestige ou la compétence de son auteur pour se faire admettre. Autrement dit, ces arguments en question servent à invoquer une autorité lors d'une argumentation, celle-ci est acceptée par l'auditoire, elle peut être soit positive ou négative.

Les arguments d'autorité consistent : « À mobiliser une autorité, positive ou négative, acceptée par l'auditoire et qui défend l'opinion que l'on propose ou que l'on critique. »²⁵.

NICOLAS HARVEY partage le même avis que **BRETON. P**, selon lui : « Les arguments d'autorité repose sur l'opinion d'un individu ou d'un groupe d'individu que l'auditoire respecte. »²⁶ Autrement dit, les arguments d'autorité sont un ensemble d'opinions que l'auditoire a accepté déjà.

7. Les mots de liaison :

Les mots de liaison mettent en relief l'ordre dans lequel ils se suivent et assurent la cohérence du propos. Tel que :

- **La succession** : d'abord, de plus, puis, encore, en outre, en effet, en fin.
- **L'opposition** : mais, toutefois, cependant, néanmoins, pourtant, quoique.
- **La cause** : car, parce que, puisque, comme.....
- **La conséquence** : ainsi, si bien que de sorte que, c'est pourquoi, donc.....

Nous avons cité d'autres stratégies argumentatives contenant trois formes : démontrer, convaincre et persuader.

Démontrer : dans son sens propre signifie « établir la vérité d'une proposition au moyen d'un raisonnement probant. **Convaincre**, c'est obtenir l'adhésion de quelqu'un en touchant son intelligence par le moyen d'un raisonnement. **Persuader**, c'est obtenir l'assentiment de

²⁵ BRETON, P. 2003, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P 43.

²⁶ NICOLAS, Harvey, « Philippe Breton, convaincre sans persuader .Apprendre à argumenter », mots. Les langages du politique [en ligne], 88 /2008, mis en ligne le 01 Novembre 2010, co .URL :<http://mots.revues.org/18613>.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

quelqu'un en touchant sa sensibilité par des arguments propres à l'émouvoir, adaptés à sa personnalité, à sa réceptivité psycho-émotive »²⁷.

« *La démonstration est centrée sur l'objet de la réflexion, tandis que les actes de Conviction et de persuasion sont centrés sur le destinataire et visent à l'efficacité d'une communication.* »²⁸. Pour une bonne démonstration, il faut avoir des arguments d'une valeur démonstrative confirmant la thèse soutenue et donnant à la conclusion une grande certitude. Par contre, en ce qui concerne l'acte de convaincre, son objectif n'est pas apporter un bon argument, mais mettre le plus efficace pour obtenir une adhésion.

La persuasion consiste à faire croire des opinions et des thèses proposées par le locuteur, elle cherche à séduire l'interlocuteur par l'emploi des termes affectifs, voire à l'influencer. D'ailleurs **CHARAUDEAU. P** et **MAINGUENEAU. D** le confirme : « *La persuasion peut être vue comme le produit des processus généraux d'influence.* »²⁹. Clairement, l'argumentation, a pour but de convaincre, en d'autres termes faire agir l'interlocuteur en usant des arguments logiques, la persuasion consiste à obtenir l'adhésion de l'interlocuteur en usant des arguments affectifs, c'est-à-dire les sentiments afin de le sensibiliser. Comme l'acte de persuader prend en compte la réceptivité du destinataire, il devient plus complexe.

« *Persuader quelqu'un, c'est le rejoindre dans la subjectivité qui lui est propre, c'est pénétrer dans toute la complexité des sentiments et des émotions, et savoir par quel moyen agir sur eux.* »³⁰. De plus, cette stratégie s'adapte à la culture du destinataire. Toute une argumentation vise les croyances et les représentations de la persuasion et la conviction.

Donc **Convaincre** : amener l'interlocuteur à penser profondément la même chose de soi afin que le locuteur s'adresse à la raison de l'interlocuteur et **persuader** : entraîner l'adhésion d'un interlocuteur à une thèse afin de le locuteur s'adresse aux sentiments du l'interlocuteur à son imagination.

En ajoutant que, Pour argumenter nous pouvons exploiter l'un de ces stratégies argumentatives qui sont résumées dans le tableau suivant :

²⁷ DE CASTERA, F. et B. *L'argumentation au lycée*. Paris : Ellipses, 2001. p. 58.

²⁸ Idem p.58.

²⁹ CHARAUDEAU. P & MAINGUEAU, D, 2002 , *Dictionnaire d'analyse du discours* , Paris 6 , Seuil, P 428.

³⁰ DE CASTERA, F. et B. *L'argumentation au lycée*. Paris : Ellipses, 2001. p. 59.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

Stratégie argumentative	But	Moyen	Sollicitation de locuteur
Convaincre	amener l'interlocuteur à penser profondément la même chose de soi	Arguments rationnels, preuves logiques, nombre d'idées limite en vue d'une bonne compréhension -Exemples clairs illustrant par des arguments -Plan simple et claire, progressif, emploi des connecteurs logiques	Le locuteur s'adresse à la raison de l'interlocuteur
persuader	Entrainer l'adhésion d'un l'interlocuteur à une thèse	-Impressionner le lecteur, -prise en compte la personnalité de l'interlocuteur -expression de la sensibilité personnelle de locuteur	Le locuteur s'adresse aux sentiments, aux passions de l'interlocuteur
Délibérer	Effectuer un choix face à une question problématique, un dilemme	-Peser le pour et le contre et parvenir une conclusion	La raison et les sentiments peuvent sollicités

Chapitre O1 : Cadrage théorique

Alors, l'argumentation dans un discours précis le locuteur cherche à convaincre, à persuader son interlocuteur, et à lui a faire adopter son opinion, pour ce faire il va donc utiliser des arguments et des types de raisonnement. Dans le cadre d'un plan vaste qui les regroupera, les enchainera, les opposera en fonction du but final : c'est ce plan d'ensemble qu'on appelle **stratégie de l'argumentation**.

Il s'agit dans une situation de l'énonciation donné d'exposer et de soutenir une thèse, le plus souvent contre une thèse opposée explicite ou implicite, qu'on cherche à réfuter ou à discuter.

8. La situation d'énonciation :

8.1. L'énonciation :

La communication humaine s'effectue principalement par le langage. Chaque fois que l'on fait usage du langage pour dire quelque chose, on accomplit un acte d'énonciation.

L'énonciation est l'acte de produire un énoncé, cet énoncé est accompli par l'énonciateur, dans une situation de communication donnée, la producteur d'un énoncé peut avoir des objectifs, des raisons, des intentions déterminées.

De plus, L'énonciation peut être orale ou écrite et peut passer par différents moyens de communication. Elle peut être : directe (ex. le téléphone : le message est perçu dans le même temps qu'il est émis), ou différée (ex. le courrier : le message est perçu quelque temps après son émission).

8.2. La situation d'énonciation :

Dans toute situation d'énonciation, on distingue : Un locuteur (ou énonciateur) : celui qui parle ou écrit ; Un destinataire (ou interlocuteur) : celui à qui s'adresse le locuteur (qui est normalement le récepteur du message, mais qui peut aussi être distinct du récepteur) ; Un énoncé : le "message", ce qui est dit par le locuteur ; Le moment de l'énonciation et le lieu de l'énonciation.

Nous allons tenter de circonscrire le champ de l'énonciation en nous référant à quelques linguistes représentatifs du domaine, **BENVENISTE** (1974, 80) définit l'énonciation comme : « *La mise de fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »³¹.

La définition d'**ANSCOMBRE** et **DUCROT** (1976, 18) : « *L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle* »³².

Ce qui mène Kerbart-Orecchioni à ajouter « mais aussi par celui qui écoute au moment où il écoute ». Cela montre la place de l'allocuteur dans le dispositif énonciatif et permet la prise en compte de divers mécanismes langagière.

Donc, l'énonciation est l'acte individuel de production d'un énoncé, adressé à un destinataire, dans certaines circonstances (dans un moment donné et dans un lieu donné).

³¹ EMIL, Benveniste, *Problème de linguistique générale*. Paris, Gallimard, 1974, 80.

³² ANSCOMBRE J-C et O. DUCROT, (1976). « *L'argumentation dans la langue, langages* » P 41.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

Dans toute communication, aussi bien orale ou écrite, on trouve à la fois un énoncé et une énonciation. L'énoncé est le résultat linguistique, c'est-à-dire, la parole prononcée ou le texte écrit ; tandis que l'énonciation est l'acte linguistique par le quel des éléments du langage sont orientés et rendus spécifiquement signifiants par énonciateur. On remarque généralement que l'énoncé est le « dit » tandis que l'énonciation est le « dire ». Toute langue comporte des éléments, que **Benveniste**(1979) appelle l'appareil formel de l'énonciation : « le moi-ici-maintenant « », qui permet à chacun de prendre la parole en se situant comme locuteur. Quand à la théorie de l'énonciation qui est fondée sur l'idée que tout énoncé est, en principe assumé par celui qui prononce, et dans la signification variée en fonction de l'énonciateur. L'acte d'énonciation par le quel « *Tout sujet énoncé sa position de locuteur* » (**Georges SARFATI**, E 2005 : 19)

D'après **D. MAINGUENEAU**, le terme énoncé est employé pour désigner une séquence verbal qui forme une unité de communication complète relevant d'un genre de discours déterminé, à l'exemple d'un article de journal, un roman, etc. il ajoute que certains linguistiques définissent l'énoncé comme l'unité élémentaire de la communication verbale, une suite douée de sens et syntaxiquement complète.

Il existe trois types d'énonciation selon Michel Perret : énonciation directe, énonciation différée et énonciation rapportée. Alors, le texte journalistique écrit fait partie de l'énonciation différée, dans le quel l'allocutaire n'a pas le droit commun de réponse. Le temps de l'énonciation n'est pas le même au locuteur et à l'allocutaire. Dans ce cas, ni le temps de l'énonciation ni le lieu de l'énonciation ne sont communs au locuteur et à l'allocutaire. De plus, Le discours politique est un type spécifique qui se caractérise par un locuteur singulier et par une situation d'énonciation. Le politicien, pour faire agir l'auditoire, dispose des arguments valides, efficaces et raisonnés (le logos), il peut provoquer les émotions du public (le pathos) et projeter une représentation de soi favorable qui sert à le séduire. Ces arguments sont utilisés dans le discours dans le cadre d'une scène d'énonciation. Alors, L'énonciation est un acte où l'énonciateur produit un énoncé adressé à un destinataire à un moment précis et dans un lieu déterminé. Le Petit Robert, définit l'énonciation ainsi:

« L'énonciation est une action, c'est la manière d'énoncer [...] en linguistique. C'est la production individuelle d'une phrase dans des circonstances données de communication »³³.

³³ Le petit Robert cité par BENSEDDIK, Samira, *La dimension énonciative dans le discours politique Algérien : analyse de discours présidentiels 2002-2011*, thèse de magister 'Université KASDI Merbah –Ouargla,2012.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

C'est à dire que l'énonciation est la manière de dire, de s'exprimer. En linguistique, c'est une production d'un énoncé par un énonciateur singulier à un temps et dans un lieu précis. Par exemple, dans le discours politique, l'orateur qui est l'énonciateur produit un discours (énoncé) à une occasion et dans un endroit précis. Tous ces éléments réalisent une scène d'énonciation dans un champ politique.

L'énonciation a des caractéristiques parmi lesquels: l'énonciateur utilise avec soin la langue. Il est aussi responsable de l'acte d'énonciation où il s'inscrit à travers des traces, des indices tels que les pronoms personnels, dans son discours. Ce dernier est le résultat de cet acte.

8.3. Les marques d'énonciation :

Les marques énonciatives sont des marques qui permettent au locuteur de s'inscrire dans sa parole pour faire agir l'auditoire grâce à l'image projetée par lui à travers les marques suivantes : On distingue deux principales catégories d'indice : marqueurs d'embrayage et marqueurs de modalité.

8.3.1. Les marqueurs d'embrayage :

9. La notion d'embrayage au sein de l'énoncé comporte les indices de personne et les indices d'ostension. Les marqueurs d'embrayage, identifiés par Benveniste. Ils configurent symboliquement la prise de parole en la situant, à chaque occasion par apport au Moi-Ici/là-Maintenant du locuteur³⁴ :

8.3.1.1. Les indices de personne :

Les indices de personne sont des pronoms concernant le locuteur comme (**je, nous,**) interlocuteur comme (**tu, vous**) concernant le nous MAINGUENEAU constate que le « nous » n'exprime pas seulement la pluralité, mais fait référence à un « je » amplifié et peut représenter cas divers des :

-un ensemble d'énonciateur

-l'énonciateur et un Co-énonciateur (ex : nous pouvons changer la situation)

³⁴ GEORGES-ELIA, Sarfati, Elément d'analyse du discours 2^{ème} édition, ARMAND Colin, 2005. P 20,21.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

-un énonciateur singulier (ex : le nous de majesté) *Concernant, (il, on)* ; opposent « je » et « tu » à « il/on », traditionnellement identifiés comme « formes de la troisième personne » ; (il/ils) qui désigne le référent dont on parle (la non personne)

Benveniste distingue « je, nous » et « tu, vous » comme les véritables personnes de l'énonciation dans la mesure où ils se réfèrent respectivement à une « réalité de discours » (p.252).³⁵ Le « on » présente plutôt l'appartenance au groupe parlant le (on est un sujet parlant)

-les adjectifs et les pronoms possessifs comme (ma, mon, mes, le mien, nôtre) du locuteur et (vos les vôtres, la vôtre) de l'interlocuteur.

8.3.1.2. Les indices d'ostension :

Les indices d'ostension recouvrent des éléments ressortissant à des catégories grammaticales différentes tels que démonstratifs, adverbes adjectifs. Ils assurent aussi pour leur part la mise en relation des données personnelles de l'énonciation avec la réalité spatiale et temporelle³⁶.

Il use ces indices d'ostension selon la subdivision suivante

- **Les indices ou les déictiques spatiaux :**

Ce sont des indices linguistiques insérés dans le discours pour indiquer les différents lieux où le locuteur prononce son discours. Ces marques sont :

-démonstratifs : déterminants (ce Ci/là), pronoms (ça, ceci, cela, celui-ci/là) ;

-présentatifs (voici/voilà) ;

-adverbiaux (ici/là/là-bas ; près/loin ; en haut/ ; à gauche/droite ; etc.)³⁷

- **Les indices ou déictiques temporels :**

Les indices temporels sont des indices linguistiques qui reflètent le temps ou le moment où le sujet parlant produit son discours (énoncé). Il existe deux types d'embrayeurs temporels :

-certains adverbes ou groupe nominaux adverbiaux.

³⁵ GEORGES-ELIA, Sarfati, *Éléments d'analyse du discours* 2^{ème} édition, ARMAND Colin, 2005. P 20,21.

³⁶ Idem. P21.

³⁷ Idem. P21.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

-certains temps verbaux.

▪ **Les adverbes et les groupe nominaux adverbiaux :**

Ces marqueurs signalent, relativement au moment de l'énonciation qui leur sert de repère, une situation de simultanéité, d'antériorité ou à venir :

-simultanéité : adverbes (actuellement, en ce moment, maintenant, etc.) ;

- antériorité : adverbes (hier/avant-hier ; jadis, naguère/récréments), déterminants définis (le, le jour, le mois, la semaine, etc.) ;

-à venir : adverbes (demain/après demain, bientôt) déterminants définis (le mois, le jour prochain, etc.) L'emploi de des indices temporels est aussi fonction de la « visé temporelle »³⁸

▪ **Temps verbaux :**

Le temps par excellence de l'énonciation est le présent. Le présent d'énonciation exprime les faits situés au moment où l'on parle.

Le présent est présenté comme un vrai par le locuteur au moment de l'énonciation. Certains temps de verbe, comme le future qui exprime le souhait ou encore le conditionnel peuvent être perçus comme les marques de subjectivité aussi le passé composé exprime une action passée par rapport au moment où l'on parle ou écrit.

• Le passé composé est employé, dans un énoncé ancré dans la situation d'énonciation, pour exprimer une action passée achevée. Il utilise dans un discours **André PETIT-JEAN** (1987) pense que le passé composé est un temps à deux visages; il peut être employé discursivement ou historiquement.

-Le conditionnel peut exprimer un fait probable (comme IL sera). Il peut exprimer une demande atténuée par politesse. Le conditionnel passé peut aussi exprimer l'hypothèse (j'avais voulu.)

Il peut exprimer une demande atténuée par politesse (je voudrais). De plus le conditionnel peut être perçu comme les marques de subjectivité.

³⁸ GEORGES-ELIA, Sarfati, Elément d'analyse du discours 2^{ème} édition, ARMAND Colin, 2005. P 22.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

Concernant les marqueurs d'embrayage permettent au locuteur connecter son énonciation à la situation de parole

9. Les marqueurs de modalité :

BELLY (1965, 38) définit la modalité comme « *la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet parlant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit* ».

Il faut alors, distinguer deux types de modalité : modalités de l'énonciation et modalités de l'énoncé :

9.1. Des modalités d'énonciation :

Tout d'abord, il correspond aux moyens par lesquels le locuteur implique ou détermine l'attitude de l'allocataire à partir de sa propre énonciation. Sur ce point, la recension effectuée par **BELLY** des tournures les plus typiques (affirmative, négative, interrogative, impérative, exclamative) autrement dit, les énoncés se rangent en divers types.

Et de **l'assertion** (dont la première caractéristique est d'engager le locuteur sur une certitude et corrélativement d'amener l'allocataire à y adhérer)

9.2. Des modalités d'énoncé :

Ils rassemblent tous les moyens linguistiques par lesquels le locuteur manifeste une attitude par rapport à ce qu'il dit. La propriété évaluative se loge dans certains lexèmes- substantif, adjectifs, verbes et adverbes notamment – qui ont été étudiés par **C. KERBRAT – ORRECCHIONI (1980)**. Globalement, la modalité porte sur ³⁹:

- **Les adjectifs subjectifs :**

Les travaux de **C. KERBRAT-ORRECCHIONI (1980)**, on les répertorie selon quatre types :

- ✓ **les adjectifs subjectifs-affectifs :**

Ils déterminent une réaction émotionnelle de l'énonciateur à l'égard de l'objet de l'énonciation (type : poignant, pathétique, drôle) « *Énoncent en même temps que l'objet*

³⁹ GEORGES-ELIA, Sarfati, *Elément d'analyse du discours* 2^{ème} édition, ARMAND Colin, 2005. P 23.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

qu'ils déterminent une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet » (1980,84)

✓ **les adjectifs subjectifs-évaluatifs non axiologie :**

Ils ont un caractère graduable.ils impliquent une évaluation qualitative ou quantitative comme : (**types** : grand, petit, chaud, froid, cher, important) «.....impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme : (a) interne à l'objet support de qualité ; (b) spécifique du locuteur » (1980 85-86)⁴⁰.

✓ **les adjectifs-évaluatifs axiologie :**

Comme (type : bon, beau, bien, utile). « *Implique une double norme, liée à l'objet de la propriété et à l'énonciateur* »p12.

✓ **les adjectifs axiologiques affectifs :**

(**Type** : admirable, méprisable, agaçant).

• **les verbes de modalité :**

Les verbes posent le locuteur comme « source de l'évaluation », ils constituent comme: craindre, presser, souhaiter, trouver que, estimer, juger, penser, croire.

✓ **les adverbes modalisateurs d'énoncé :**

Le degré d'adhésion du locuteur au contenu énoncé (peut- être, il se peut que, ça se peut, ne pas être, sûrement, décidément, vraisemblablement, etc.), permettant l'expression du certain, du possible, du probable, etc. « *Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position son énoncé* » (**KORKUT, ONURSAL, 2009, 27**).

Tous les éléments linguistiques qui marquent la présence du sujet parlant ne sont forcément des modalisateurs ; pour qu'il s'agisse l'égard de son énoncé.

⁴⁰ GEORGES-EMIL- Sarfati, *Elément d'analyse du discours* 2^{ème} édition, ARMAN Colin, 2005. P25.

Chapitre O1 : Cadrage théorique

Dans notre champ d'étude, nous avons le discours politique comme le résultat d'un contrat de communication où l'orateur prononce son discours qui vise un auditoire c'est-à-dire, qu'il s'inscrit dans la scène d'énonciation. Cet orateur s'implique grâce à ses propres indices pour générer l'influence attendue. Ces marques apparaissent au niveau du discours lui-même et aussi au niveau de la mise en scène.

Chapitre II :

Cadre pratique

1. Présentation de corpus :

BOUTEFLIKA :

"Servir mon pays est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie"

Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Il y a quelques jours et en réponse aux sollicitations des citoyens, de la classe politique et de la société civile, dans un esprit d'accomplissement d'un devoir ultime au service de notre pays et de notre peuple, j'ai annoncé ma candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain.

Des millions de citoyens ont bien voulu m'apporter leur soutien, en contribuant activement à la campagne de collecte des signatures et en m'octroyant leur parrainage.

Servir mon pays est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie.

Je tiens, tout d'abord, à saluer, à cette occasion, le civisme qui a caractérisé les récentes marches populaires. Je salue également le comportement professionnel exemplaire des différents corps de sécurité. Je salue aussi l'attitude de tous nos concitoyens qui ont réservé l'expression de leur opinion pour le jour du scrutin à travers les urnes. Je tiens enfin à saluer l'Armée Nationale Populaire pour sa mobilisation en toutes circonstances dans l'accomplissement de ses missions constitutionnelles.

Je suis à l'écoute de toutes les opinions qui s'expriment dans notre société.

Je fais le serment que je ne laisserai aucune force, politique ou économique, détourner le destin et les richesses de notre nation au profit d'intérêts personnels ou de groupes occultes.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'Algérie a besoin de poursuivre sa marche vers la démocratie, le progrès et la prospérité sans rompre les processus d'accumulation de ses acquis. Pour ce faire, elle a besoin d'un sursaut de toutes les forces politiques, économiques et sociales et de toutes les catégories de la population, en vue de se donner une nouvelle ambition.

J'ai écouté et entendu le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui m'ont interpellé sur l'avenir de notre patrie. Ces jeunes ont beaucoup ont l'âge porteur de dignité et de générosité que j'avais au moment où j'ai rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale,

ont exprimé une inquiétude compréhensible face aux incertitudes qui les animent. J'ai le devoir et la volonté d'apaiser les cœurs et les esprits de mes compatriotes. Je le fais aujourd'hui en tant que Moudjahid fidèle à la mémoire de nos valeureux martyrs et au serment de tous les compagnons de notre épopée libératrice qui sont encore en vie. Je le fais également en tant que Président de la République pleinement respectueux de la volonté populaire qui m'a accordé l'insigne privilège de me porter à la magistrature suprême. Je le fais



enfin en qualité de candidat à la prochaine élection présidentielle, avec conviction. Je suis déterminé, si Dieu le Tout Puissant m'en donne la possibilité, et si le peuple algérien me renouvelle sa confiance, à assumer la responsabilité historique de la concrétisation de leur exigence fondamentale, c'est-à-dire le changement du système. Dans cet esprit, je prends solennellement devant Dieu, et devant le peuple algérien, les engagements suivants :

Premièrement : La tenue, juste après l'élection présidentielle, d'une conférence nationale inclusive et indépendante pour

débattre, élaborer et adopter des réformes politiques, institutionnelles, économiques et sociales, devant constituer le socle du nouveau système rénovateur de l'Etat national algérien en harmonie avec les aspirations de notre peuple.

Deuxièmement : L'élaboration et l'adoption par référendum populaire d'une nouvelle constitution qui consacrerait la naissance de la Nouvelle République et du nouveau système algériens.

Troisièmement : La mise en œuvre rapide de politiques publiques garantissant une redistribution des richesses nationales plus juste et plus équitable et l'élimination de la marginalisation et de l'exclusion sociales, y compris le phénomène de la Harga, ainsi qu'une mobilisation nationale effective contre toutes les formes de corruption.

Quatrièmement : La prise de mesures concrètes pour faire de tous nos jeunes des acteurs et des bénéficiaires prioritaires dans la vie publique à tous les niveaux et dans toutes les sphères du développement économique et social.

Cinquièmement : La révision de la loi électorale avec notamment la création d'un mécanisme indépendant d'organisation des élections qui aura la responsabilité exclusive de l'organisation des élections.

Sixièmement : L'organisation d'une élection présidentielle anticipée conformément au calendrier arrêté par la conférence nationale indépendante. Je m'engage à ne pas être candidat à cette élection qui assurera ma succession dans des conditions incontestables de sérénité, de liberté et de transparence. La date de cette élection présidentielle anticipée sera fixée par la conférence nationale.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les engagements que je viens de prendre devant vous nous mèneront naturellement à une transmission générationnelle dans une Algérie réconciliée avec elle-même.

Je vous invite instamment à écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire en faisant de l'échéance électorale du 18 avril prochain l'acte de naissance d'une nouvelle république algérienne à laquelle le peuple algérien aspire.

APS

Message du Président de la République à l'occasion du dépôt de sa candidature à l'élection présidentielle

(Alger, dimanche 4 mars 2019)

Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux,

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Il y a quelques jours et en réponse aux sollicitations des citoyens, de la classe politique et de la société civile, dans un esprit d'accomplissement d'un devoir ultime au service de notre pays et de notre peuple, j'ai annoncé ma candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain.

Des millions de citoyens ont bien voulu m'apporter leur soutien, en contribuant activement à la campagne de collecte des signatures et en m'octroyant leur parrainage. Servir mon pays est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie.

Je tiens, tout d'abord, à saluer, à cette occasion, le civisme qui a caractérisé les récentes marches populaires. Je salue également le comportement professionnel exemplaire des différents corps de sécurité. Je salue aussi l'attitude de tous nos concitoyens qui ont réservé l'expression de leur opinion pour le jour du scrutin à travers les urnes. Je tiens enfin à saluer l'Armée nationale populaire pour sa mobilisation en toutes circonstances dans l'accomplissement de ses missions constitutionnelles.

Je suis à l'écoute de toutes les opinions qui s'expriment dans notre société.

Je fais le serment que je ne laisserai aucune force, politique ou économique, détourner le destin et les richesses de notre nation au profit d'intérêts personnels ou de groupes occultes.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'Algérie a besoin de poursuivre sa marche vers la démocratie, le progrès et la prospérité sans rompre les processus d'accumulation de ses acquis. Pour ce faire, elle a besoin d'un sursaut de toutes les forces politiques, économiques et sociales et de toutes les catégories de la population, en vue de se donner une nouvelle ambition.

J'ai écouté et entendu le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui m'ont interpellé sur l'avenir de notre patrie. Ces jeunes dont beaucoup ont l'âge porteur de dignité et de générosité que j'avais au moment où j'ai rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale, ont exprimé une inquiétude compréhensible face aux incertitudes qui les animent.

J'ai le devoir et la volonté d'apaiser les cœurs et les esprits de mes compatriotes. Je le fais aujourd'hui en tant que Moudjahid fidèle à la mémoire de nos valeureux Martyrs et au serment de tous les compagnons de notre épopée libératrice qui sont encore en vie.

Je le fais également en tant que Président de la République pleinement respectueux de la volonté populaire qui m'a accordé l'insigne privilège de me porter à la magistrature suprême.

Je le fais enfin en qualité de candidat à la prochaine élection présidentielle, avec conviction. Je suis déterminé, si Dieu Le Tout-Puissant m'en donne la possibilité, et si le peuple algérien me renouvelle sa confiance, à assumer la responsabilité historique de la concrétisation de leur exigence fondamentale, c'est-à-dire le changement du système. Dans cet esprit, je prends solennellement devant Dieu, et devant le peuple algérien, les engagements suivants :

Premièrement : La tenue, juste après l'élection présidentielle, d'une conférence nationale inclusive et indépendante pour débattre, élaborer et adopter des réformes politiques, institutionnelles, économiques et sociales, devant constituer le socle du nouveau système rénovateur de l'Etat national algérien en harmonie avec les aspirations de notre peuple.

Deuxièmement : L'élaboration et l'adoption par référendum populaire d'une nouvelle constitution qui consacrera la naissance de la Nouvelle République et du nouveau système algériens.

Troisièmement : La mise en œuvre rapide de politiques publiques garantissant une redistribution des richesses nationales plus juste et plus équitable et l'élimination de la marginalisation et de l'exclusion sociales, y compris le phénomène de la Harga, ainsi qu'une mobilisation nationale effective contre toutes les formes de corruption.

Quatrièmement : La prise de mesures concrètes pour faire de tous nos jeunes des acteurs et des bénéficiaires prioritaires dans la vie publique à tous les niveaux et dans toutes les sphères du développement économique et social.

Cinquièmement : La révision de la loi électorale avec notamment la création d'un mécanisme indépendant d'organisation des élections qui aura la responsabilité exclusive de l'organisation des élections.

Sixièmement : L'organisation d'une élection présidentielle anticipée conformément au calendrier arrêté par la conférence nationale indépendante. Je m'engage à ne pas être candidat à cette élection qui assurera ma succession dans des conditions incontestables de sérénité, de liberté et de transparence. La date de cette élection présidentielle anticipée sera fixée par la conférence nationale.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les engagements que je viens de prendre devant vous nous mèneront naturellement à une transmission générationnelle dans une Algérie réconciliée avec elle-même.

Je vous invite instamment à écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire en faisant de l'échéance électorale du 18 avril prochain l'acte de naissance d'une Nouvelle République Algérienne à laquelle le peuple algérien aspire.

Je vous remercie pour votre attention.

Gloire à nos Martyrs !

Le corpus que nous avons choisi dans ce travail de recherche est constitué d'un article publié dans la presse algérienne écrite en langue française.

Nous allons aborder cet article qui a été publié dans le journal « quotidien Ouest Info » annoncé par l'APS (Algérie presse service).

Cette rédaction est présentée au nom de l'ancien président de la république algérienne Me ABDELAZIZ BOUTFLIKA pendant la période de sa candidature aux élections présidentielles 2019.

L'article est publié le : lundi 04 mars 2019 dans le journal « Quotidien Ouest Info » ; le discours du président a été présenté d'abord oralement par Me Mourad Bouchareb pendant une conférence de presse ensuite publié le lendemain sous forme d'article dans le journal.

Le but de cette recherche est d'exploiter l'argumentation dans le discours politique du président et d'établir une étude descriptive et analytique de ce dernier.

En effet, il s'agit pour nous de commencer en premier par une étude descriptive du discours du président de la république Abdelaziz Bouteflika, ensuite de passer à une analyse des différentes approches utilisées par le président pour convaincre le peuple de son élection.

Cette chronique est présentée sous forme de colonnes écrites en caractère simple, on remarque le titre qui est écrit en caractère gras, en couleur noire entre guillemet et accompagné d'une photo de taille moyenne qui présente le palais du gouvernement.

1.1. Quotidien Ouest Info :

Le « Quotidien Ouest Info » est un journal quotidien national d'information francophone, il a été fondé à sidi bel Abbas en juillet 1992 par Abdelaziz Houmad. Il est le premier quotidien indépendant de l'Algérie profonde, le droit de savoir la liberté d'informer et c'est le premier journal de la wilaya de sidi bel Abbas

« Ouest info » reflète une certaine spécificité régionale, mais il traite des événements à l'échelle national, local et international.

Le « Ouest Info » est un journal généraliste, il possède un contenu riche et des pages politiques nationales, internationales, des rubriques économiques culturelles sportives et de santé. Ce journal vise un public large.

1.2. Algérie presse service APS :

Algérie presse service : est une agence de presse nationale algérienne, elle à été fondée le premier décembre 1961 dans le siège social avenue des frères Boudaou Bir Mourad Rais Alger.

APS : est une agence de presse qui offre à ses abonnés des services d'informations générales, elle diffuse ses informations dans le satellite par le biais du réseau internet.

Le 05 juillet 1998 on a lancé les premières pages web en langue arabe ; en novembre de la même année APS a commencé La diffusion de son quotidien par satellite ce qui lui permet d'élargir sa gamme de service.

Le premier janvier 1994 elle a mis en route son premier système rédactionnel informatisé, le 25 avril 1994 elle a commence à diffuser automatiquement ses informations.

Ce chapitre sera consacré à la partie pratique dans la quelle nous décrirons et nous analysons notre corpus sur le discours du président. Pour ce fait nous allons aborder les points suivants :

1. La description de corpus
2. Analyse de corpus :
 - Une étude descriptive du corpus (la description du propos du président de la république Abdelaziz. Bouteflika)
 - Une étude énonciative (les marques énonciatives et la modalité).

02. La description du corpus :

Premièrement, nous étudions dans cette allocution le propos du président de la république Abdelaziz Bouteflika qui consiste un élément très important dans son discours, permettant de comprendre le discours politique. Puis nous analysons ce propos du président en relevant toutes les stratégies argumentatives qui marquent dans ce discours présidentiel pour persuader le public visé. Telles que : les arguments convainquant.

De plus, dans notre discours présidentiel, nous nous penchons et en s'appuyant sur l'aspect énonciatif qui apporte à relever tous les marques d'énonciation et les marques de modalité.

❖ **Le discours présidentiel :**

• **L'occasion de l'allocution :**

Ce discours est prononcé à l'occasion du dépôt de candidature présidentielle 2019.

• **Moyen de diffusion :**

Ce discours est transmis à travers la presse écrite algérienne « quotidien ouest info »

• **Le public visé :**

Ce discours adressé à tous le peuple algérien.

• **Le sujet abordé :**

- Le président a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril 2019.
- Le président a lancé son changement du système dans plusieurs propositions (sept engagements).
- Le président a invité le peuple algérien à écrire une nouvelle page de l'histoire par un acte de naissance d'une nouvelle république algérienne.

3. L'analyse du corpus :

3.1. Le propos du discours de président de la république A. Bouteflika :

Nous avons observé les différentes images et les formes d'implication du président dans son discours.

Le président A. Bouteflika à la fois d'une vaste culture et d'une maîtrise inégalable de l'outil linguistique. A ces atouts s'ajoutent l'expérience de pratique diplomatique et d'exercice de pouvoir, c'est traits caractérisant la personne du président apparaissent dès l'on entreprend une lecture analytique de ses dires et ses écrits en politique.

En effet, concernant l'outil linguistique dont dispose le président A. Bouteflika nous pouvons dire :

3.1.1 Le lexique : lors de la lecture de son discours, il est rare de faire un appel à un dictionnaire ou voir une encyclopédie pour pouvoir déceler la signification de telle ou telle expression. De plus le lexique du président A. Bouteflika peut être facilement qualifié un registre soutenu, qui se maintient à niveau élevé.

Un lexique simple et compréhensible afin que le public comprenne ses propos sans difficultés.

3.1.2. Les phrases : Elles sont souvent complexes et très longues, on peut parler d'un style haletant qui coupe le souffle une ou deux phrases, souvent pour un paragraphe comme :

« J'ai écouté et entendu le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui m'ont interpellé sur l'avenir de notre patrie. Ces jeunes dont beaucoup ont l'âge porteur de dignité et de générosité que j'avais au moment où j'ai rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale, ont exprimé une inquiétude compréhensible face aux incertitudes qui les animent ».

Nous avons pu constater la présence de quelques traits qui caractérisent sa façon de gouverner par se projeter dans le futur, en faisant appel à des verbes qui dégagent des actions qui s'inscrivent dans le futur par une implication directe dans un processus dynamique, tout en étant capable s'adresser un public large (le peuple algérien).

Le président fait appel à des verbes d'action associé au pronom personnel « **je** » afin de convaincre ses interlocuteurs (je salue/ j'ai écouté et entendue / j'invite...etc.).

L'emploi de pronom personnel « **je** » et les possessifs « **me** » « **mes** » « **ma** » se sont des marques de présence du présent. Ils marquent l'autorité de locuteur (ma vie/ mes compatriotes).

Concernant le « **nous** » et « **notre** » désigne que le président comme un simple citoyen ne se distingue en rien de son interlocuteur (notre pays/ notre patrie/ notre histoire).

A travers le pronom personnel « **vous** » le président s'adresse directement le peuple algérien (chère concitoyenne et chers concitoyens / je vous invite/ je vous remercie).

Toutes ces expressions marquent la prise de position du président. Nous avons jugé utile d'investir également dans les mots du président dans une parole politique ou se montrent différentes manifestations et stratégies qui tentent à susciter l'émotion et adhésion de l'interlocuteur. Des propos simples qui ont pour intention d'aller droit au cœur du peuple.

En résumé le discours du président A. Bouteflika comme suit :

En premier lieu, le président de la république appelle son interlocuteur par au nom de dieu clément et Miséricordieux et par « **chères concitoyennes** » et **chers concitoyens** » veut dire

il s'adresse à un public large particulièrement le peuple algérien. Puis il spécifie son interlocuteur en utilisant le pronom personnel « vous ».

Le président de la république s'adresse son public visé par l'emploi :

3.1.3. Des formules d'appelles :

Elles sont des formules employées pour attirer l'intention, par conséquent se sentira particulièrement affectivement touchés.

Nous avons l'exemple suivant : « **Chères concitoyennes** » « **chers concitoyens** » se sont des formules d'appelles permettent d'adhérer le public au projet politique présidentiel de l'heure à savoir « les élections présidentielle ».

La présence de la première personne du singulier « **je** » dans ce discours présidentiel montre que le président s'implique à travers un « **je** » cette implication accompagne des salutations : « **je teins d'abord à saluer** » « je salue également ».

Le président emploie le pronom « **je** » et les possessifs « **me** », « **ma** », « **mes** » pour impliquer son statut et son autorité dans son discours, autrement dit sa présence dans cette allocution par exemples :

« Ma vie », « ma candidature », « mes compatriotes ».

Concernant le « **nous** » et « **notre** » le président de la république utilise ce pronom et ce possessif pour montrer qu'il est comme tous les algériens, un simple citoyen. Par exemple :

« **Notre peuple** » « **notre pays** » « **notre épopée** ».

Le pronom personnel « **vous** » qui permet au président de s'adresser directement à son public qui est le peuple algériens « chères concitoyennes et chers concitoyens » « **je vous invite** » « **je vous remercie** » et « **votre intention** ».

3.1.4. Les justifications apportées à des décisions prises :

« Élaboration et l'adoption par référendum populaire d'une nouvelle constitution qui consacrera la naissance de la nouvelle République et de nouveau système algérien » ; et certaines promesses, faisant partie de l'éthos grâce aux quelles il est présenté à l'élection comme :

« Je vous invite instamment à écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire en faisant de l'échéance électorale du 18 avril prochain l'acte de naissance d'une Nouvelle République Algérienne à laquelle le peuple algérien aspire ».

La prise de décision se manifeste lorsque le président a déclaré de décider de résoudre des problèmes à travers sa prise en charge sérieuse par son gouvernement comme :

« la mise en œuvre rapide de politique publique garantissant une redistribution des richesses nationales plus juste et plus équitable et l'élimination de la marginalisation et de l'exclusion sociales, y compris le phénomène de el Harga , ainsi qu'une mobilisation nationale effective contre toute les formes de corruption »

De plus, le président a persuadé son interlocuteur en faisant :

3.1.5. L'appel à leurs sentiments, leurs émotions :

Les exemples : « Servir mon pays est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie ».

« Je suis à l'écoute de toutes les opinions qui s'expriment dans notre société ».

« J'ai le devoir et la volonté d'apaiser les cœurs et les esprits de mes compatriotes ».

Ces émotions et sentiments permettent d'avoir accès au côté effectif de l'interlocuteur en se rapprochant le plus possible de lui, établissant avec le locuteur une relation solide facilement sa conviction.

3.1.6. L'appel sur la parole de promesse comme :

« Je suis déterminé, si Dieu Le Tout-Puissant m'en donne la possibilité, et si le peuple algérien me renouvelle sa confiance, à assumer la responsabilité historique de la concrétisation de leur exigence fondamentale, c'est-à-dire le changement du système ».

« Dans cet esprit, je prends solennellement devant Dieu, et devant le peuple algérien, les engagements suivant ».

Dans ce cas, l'allocution joue sur un système d'oppositions entre le présent d'énonciation (je suis à l'écoute) et le passé composé (j'ai annoncé), certains verbes au future (je ne laisserai aucune) et l'imparfait (j'avais au moment).

En même temps au niveau de l'argumentation, le président peut évoquer toute la gamme du différent être discursif, en servant la personne qui fait autorité dans l'argumentation. Il s'agit de catégories suivantes :

- Le président, représenté par un pronom personnel « je ».
- Le public visé, représenté par un pronom personnel « vous ».
- La voix publique, représenté par le pronom personnel « nous » et l'adjectif possessif « notre ».

Ce qui nous intéresse dans ce chapitre, c'est l'argumentation elle est marquée dans ce discours. Le président en tant que responsable de l'énoncé et en même temps il est responsable de l'acte de parole, il s'agit d'une manifestation de puissance et donc un acte de pouvoir.

Nous avons constaté à ce stade de recherche **L'argumentation par autorité** plus marquée dans ce discours. Elle consiste en figure rhétorique qui présente un argument comme appartenant à une personne qui fait une autorité en la matière pour prendre l'effet persuasif du discours c'est-à-dire l'accentuation de pronom personnel « **je** ». Cette argumentation consiste aussi une stratégie discursive ayant l'une des outils persuasifs dans ce discours politique du président. Nous avons l'exemple suivant :

- L'argumentation par une autorité : le président s'appuie sur sa propre autorité pour renforcer ses propos comme : « j'ai le devoir » « je suis déterminé »
On remarque dans cette partie de son discours que le président use de son autorité car il oublie d'enlever sa casquette de président.

« Je vous invite instamment à écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire en faisant de l'échéance électorale du 18 avril prochain l'acte de naissance d'une Nouvelle République Algérienne à laquelle le peuple algérien aspire ».

En effet, argumenter au nom d'une collectivité s'avère être une des caractéristiques du discours politique du président. Nous avons constaté aussi, l'argumentation de valeur. Le président présente son argumentation de valeur d'une manière de mot de valeurs comme :

« Je le fais aujourd'hui en tant que **Moudjahid fidèle** à la mémoire de **nos valeureux Martyrs** et au serment de tous les compagnons de notre épopée **libératrice** qui sont encore en vie ».

« Gloire à nos Martyrs ».

D'autre côté, le président dans son discours présidentiel a employé certains mots de liaison dans son discours ces mots de liaison permettent de assurer la cohérence de ce discours comme :

3.1.7. Les articulateurs de succession : « d'abord, aussi, enfin et l'énumération » nous avons cité les exemples suivants :

« Je teins **tout d'abord**, à saluer, à cette occasion ».

« Je salue **aussi** l'attitude de tous nos concitoyens ».

« Je le fais **enfin** en tant que en qualité de candidat à la prochaine élection présidentielle ».

Concernant l'énumération le président a utilisé l'énumération de premièrement jusqu'à..... Sixièmement pour lancer son engagement.

Toutes ces marques indiquent les stratégies argumentatives pour convaincre et persuader l'interlocuteur.

3.2. Analyse énonciative de l'article :

Cette analyse consiste à dégager les différents moyens linguistiques, par lesquelles le président implique sa marque et sa présence à l'énoncé (discours), inscrits dans les messages (implicitement et explicitement) et se situer dans une distance énonciative.

3.2.1. L'image de président de la république à travers son discours :

Le président construit son discours et argumenter son interlocuteur à travers le système énonciatif.

- **Les indices personnels :**

Les indices de personne se définissent comme les indices qui nous permettent de savoir qui parle.

- L'emploi de la première personne du singulier « **je** » par le président assume pleinement son énoncé. En témoignant 20 pronoms personnels.

Les exemples :

«**Je salue également** », « **je fais le serment** », « **j'ai annoncé** », « **je teins tout d'abord** », « **je suis à l'écoute** »

Dans ce discours, nous observons plus d'accentuation de « **je** » plus marqué tout au long du discours de président

Concernant le pronom personnel « **nous** » exemple :

«Les engagements que je viens de prendre devant vous nous mèneront naturellement à une transmission générationnelle dans une Algérie réconciliée avec elle-même ».

Nous remarquons que le président de la république comme tous les algériens, un simple citoyen.

- concernant le pronom personnel du pluriel « **vous** » exemples :

« **Je vous remercie** » « **je vous invite** ».

Le président de la république s'adresse directement le peuple algérien ; « je **vous** invite ».

Concernant le pronom personnel « il » il marque la forme impersonnelle exemple : « il y'a quelques jours »

- **Les possessifs :**

Les exemples :

« Ma candidature » « ma vie » « mes compatriotes ».

« De me porter » « m'accordé » « me renouvelle ».

« Notre pays » « notre peuple » « notre patrie ».

« Nos concitoyens » « nos valeureux ».

« Votre attention ».

Tous ses marques de possessifs montrent la présence du président de la république dans son discours.

- **Les indices temporels :**

Le président de la république au sein de son discours assume les déictiques temporels comme les adverbes, les groupes nominaux adverbiaux et certains temps de verbes tels que :

- Il y'a quelque jours.
- du mois d'avril prochain.
- pour le jour.
- au moment.
- Instamment.
- le jour.
- le 18 avril prochain.
- aujourd'hui.

- **les temps verbaux :**

Le temps par excellence de l'énonciation est le **présent** :

« Je **salue** » « je **tiens** » « je **fais** » je **suis** ».

- ❖ **Le présent :**

Le présent est un temps en relation avec le moment présente de celui qui parle, ce temps est donc lié au moment ou l'on prend la parole exemples :

« Je teins tout d'abord à saluer ».

« Je suis à l'écoute de toute les opinions qui s'expriment dans notre société ».

« Je vous invite instamment ».

- ❖ **Le passé composé :**

Le passé composé exprime une action passée au moment ou l'on parle ou écrit et aussi il est employé dans un énoncé ancré dans la situation d'énonciation pour exprimer une action passée achevée, li est employé avec le présent, pour exprimer une action antérieure une action à celle exprimé au présent (passé composé + présent).

Les exemples :

« **J'ai annoncé** ma candidature à l'élection présidentielle ». ».

« **J'ai écouté** et entendue le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui **m'ont interpellé** » (cas de passé composé et présent).

❖ Futur simple

Dans ce cas, L'orateur utilise les verbes au futur simple :

Les exemples :

« Je ne **laisserai** aucune force, politique ou économique, détourner le destin et les richesses de notre nation ». ».

« Je m'engage à ne pas être candidat à cette élection qui **assurera** ma succession ». ».

« La révision de la loi électorale avec notamment la création d'un mécanisme indépendant d'organisation des élections qui **aura** la responsabilité exclusive de l'organisation des élections ». ».

« La date de cette élection présidentielle anticipée **sera** fixée par la conférence nationale ». ».

Le futur simple évoque l'avenir par apport au présent.

La structure temporelle de cette allocution est s'inscrit dans une temporalité entre le présent, le passé composé et le futur.

- **Les indices spatiaux :**
- ✓ **Les adjectifs démonstratifs :**

« À **Cette** occasion ». ».

« **Cette** élection ». ».

« **Ces** jeunes ». ».

« Dans **cet** esprit ». ».

Nous résumons toutes classifications de ces indices dans le tableau suivant :

Titre du journal et date de publication du l'article	Les indices personnels	Les indices temporels	Les indices spatiaux
Le Quotidien Ouest info Date : 04/03/2019	Je, nous, vous, il	Il y'a quelque jour, du mois d'avril prochain, pour le jour le jour au moment instamment aujourd'hui le 18 avril prochain	Algérie pays Cette occasion Cette élection Cet esprit Ces jeunes

04. Interprétation du tableau :

- **Les indices personnels :**

Nous constatons, à partir de ce tableau que les indices de personne sont utilisés dans ce discours, plus d'accentuation et plus marqué tout au long du discours de président (le pronom personnel « je » et les possessifs plus marqué).

Dans ce cas, le président est entrain de sensibiliser l'interlocuteur c'est-à-dire il est subjectif.

- **Les indices temporels :**

Nous constatons, que l'utilisation des indices temporels presque momentanés (il y'a quelque jour, le jour, pour le jour, aujourd'hui). Ce qui explique que le locuteur décrit un événement du présent.

- **Les indices spatiaux :**

Nous constatons, les indices spatiaux sont rarement utilisés dans cet énoncé (le discours) sauf les adjectifs démonstratifs (cette élection, cette occasion) ; et deux mots (Algérie et pays) parce qu'il s'agit d'une annonce de candidature présidentielle.

05. La modalité ou les marques de la subjectivité :

Dans ce cas, nous allons nous intéresser à la manière dont la subjectivité du président s'inscrit dans ce qu'il dit dans son discours, en abordant les modalités :

05.1. Les modalités d'énonciation :

Les modalités d'énonciation renvoient à l'acte d'énonciation en marquant l'attitude du locuteur dans sa relation à son interlocuteur.

L'assertion, l'interrogation et l'injonction sont trois modalités d'énonciation par lesquelles le locuteur détermine l'attitude de l'interlocuteur à partir de sa propre énonciation. Toute énonciation contient des marques de modalité qui indiquent des attitudes soit (certaine, assertion, certitude, probabilité) de l'énonciateur dans son énoncé.

Dans notre corpus, nous remarquons que l'assertion est plus accentuée dans ce discours. En disant que :

L'assertion engage le locuteur sur une certitude et amène corrélativement l'interlocuteur à y adhérer. Dans l'assertion les énoncés se rangent en divers types (déclaratif, impératif, interrogatif,...).

Nous observons, le président est utilisé aussi certains marques de modalité comme l'assertion et la certitude, comme Les exemples suivants :

« Je fais le serment que je ne laisserai aucune force ».

« J'ai le devoir et la volonté d'apaiser les cœurs et les esprits de mes compatriotes ».

« Je le fais aujourd'hui en tant que Moujahid à la mémoire de nos valeureux Martyrs et au serment de tout les compagnons de notre épopée libériste qui son encore en vie ».

Nous remarquons une phrase qui détermine la probabilité :

« La date de cette élection présidentielle anticipée **sera** fixée par la conférence nationale ».

Dans cet énoncé, l'attitude de président est probable, l'indice qui prouve, c'est utilisation d'auxiliaire « être » au conditionnel présent.

Remarque :

Nous remarquons qu'il y'a une absence de (l'interrogation) dans l'acte d'énonciation car le président à ce moment dans sons discours entrain d'informer et annoncer sa candidature présidentielle, il est entrain de sensibiliser son interlocuteur d'une manière subjectif.

Cette modalité de cette allocution exprime la manière dont le président apprécié le contenue de son discours.

5.2. Les modalités de l'énoncé :

Les modalités d'énoncé renvoient au contenu de l'énoncé, marqué par l'attitude du locuteur de ce qu'il énonce ; nous avons citez les marques de modalités d'énonce :

5.2.1. Les adjectifs affectifs :

Le président fait appel aux sentiments à travers les phrases suivantes :

« Chères concitoyennes » « chers concitoyens ».

Ces phrases permettent le président) faire d'appel leur interlocuteur(le peuple algérien) aux sentiments car il tente de convaincre son public visé et en même temps il se montre en modalité et l'énonciation « Chères concitoyenne » « chers concitoyens ».

Le président de la république emploie les formules d'appel de trois fois dans son discours pour attirer l'intention de leur interlocuteur(le peuple algérien).

« Servir mon pays est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie ».

« J'ai le devoir et la volonté d'apaiser les cœurs et les esprits de mes compatriotes ».

5.2.2. Les adjectifs évaluatifs ou non axiologie :

Les exemples :

« Servir mon et le **plus grand** honneur qui m'ait été fait tout au **long** de ma vie ».

« La mise en œuvre **rapide** de politiques publiques garantissant une redistribution des richesses nationale **plus juste** et **plus équitable** ».

« L’insigne privilège de me porter à la magistrature **suprême** ».

5.2.3. Les adjectifs évaluatifs axiologie :

Les exemples :

« Il y a quelques jours et en réponse aux sollicitations des citoyens, de la classe **politique** et de la société **civile**, dans un esprit d’accomplissement d’un devoir **ultime** au service de notre pays et de notre peuple, j’ai annoncé ma candidature à l’élection **présidentielle** du mois d’avril **prochain** ».

« Je salue également le comportement **professionnel exemplaire** des différents corps de sécurité ».

« Je tiens enfin à saluer l’Armée **nationale populaire** pour sa mobilisation en toutes circonstances dans l’accomplissement de ses missions **constitutionnelles** ».

« Je le fais également en tant que Président de la République pleinement **respectueux** de la volonté populaire qui m’a accordé l’insigne **privilège** de me porter à la magistrature **suprême** ».

« La révision de la loi **électorale** avec notamment la création d’un mécanisme **indépendant** d’organisation des élections qui aura la responsabilité **exclusive** de l’organisation des élections ».

6. Les verbes de modalité :

Concernant les verbes de modalité, ces verbes sont également susceptibles de véhiculer des modalités appréciatives. Nous constatons que il y’ certain verbes utilisé par le président. Ils sont presque des verbes d’appelles employés par le président, tel que : (Annoncer, saluer, venir, faire, engager, tenir, écouter, prendre, inviter, remercier, laisser, déterminer) pour inviter le peuple algérien à adhérer à son discours et en même temps s’adresser leur pour répondre à s’annonce.

La source de l’évaluation est directement liée au président qui est constamment subjectif.

7. les valeurs péjoratives et les valeurs mélioratives :

Nous observons dans notre discours présidentiel, un statut privilège est accordé aux valeurs soit des valeurs péjoratifs comme (la Harga, la corruption) ou des valeurs mélioratives

comme (honneur, sécurité, prospérité, ambition, dignité, générosité, glorieuse, volonté, sérénité, liberté, gloire).

8. Les substantifs de même champ lexical :

Ces substantifs marquent dans notre discours politique la gradation dans le registre politique autrement dit, tout ce qui est en relation ou liée au terme « politique ».

Nous avons cité quelques mots qui sont liées au terme « politique ».

(Concitoyens, concitoyenne, candidature, candidat, devoir, classe politique, scrutin, la magistrature suprême, pays, la démocratie, compatriotes, patrie, épopée, président de la république...etc.).

Conclusion :

Dans ce discours, nous avons pu faire émergé que Le président de la république dans son ethos présidentiel à pour but de persuader son public visé à travers les éléments suivants :

- les indices de la 1^{ère} personne du singulier pour se montrer sa présence dans son discours.
- les marques de l'interlocuteur à travers les indices de la 2^{ème} personne du pluriel (vous votre). Le président au sien de son discours s'adresse tous le peuple algérien comme : (les concitoyennes les concitoyens les jeunes et les compatriotes)
- Les formules d'appelles : à pour but de toucher le côté effectif, attirer l'intention et de prêter les interlocuteurs (chères concitoyennes, chers concitoyens).
- Les stratégies argumentatives au moyen des annonces, des promesses, de prise de décision et de leurs justifications. Autrement dit, Le président est basé sur les décisions prises où il justifie ses prises de décision et même par les arguments d'autorité, les arguments de valeurs.

C'est en fin de compte, L'argumentation du président de la république dans son discours, il se montre sur l'énonciation pour argumenter ses interlocuteurs. Et en même temps sur son image par l'ethos (image de soi) qui est très important dans son discours. Cet ethos s'agit d'une sorte d'argumentation associé au pathos faisant un appel aux émotions et sentiments et en même temps pour convaincre qui est l'œuvre du logo.

Conclusion finale

Conclusion finale :

Dans le présent travail, nous nous sommes intéressés à l'étude de l'argumentation dans le discours politique de la campagne électorale des élections présidentielles dans le discours de la presse écrite algérienne spécialement dans la chronique journalistique.

Notre problématique s'est basée essentiellement sur l'argumentation dans le discours politique, nous nous sommes fixé comme objectif de déceler les procédés argumentatifs et discursifs au moyen de discours politique.

Nous dirons, que le président de la république M.ABEDELAZIZ BOUTEFLIKA dans son discours fait appel également à d'autres moyens linguistiques discursifs en guise de procédés argumentatifs et procédés énonciatifs.

Dans notre cas d'étude, le président a annoncé sa candidature d'élection présidentielle à travers un message qui porte des promesses et des engagements adressés au peuple algérien, dans laquelle il a montré son point de vue concernant sa candidature pour convaincre et persuader son public en développant son opinion via l'utilisation des arguments qui sont illustrés par des exemples convaincants afin de servir son discours. Effectivement, nous avons remarqué la présence d'arguments d'autorités et des figures argumentatives pour arriver à sa fin.

Lors de l'analyse de propos du président, nous remarquons que le président harmonise et qualifie son discours en se basant sur l'aspect de convaincre avec diverses stratégies telles que l'outil linguistique forte comme :

Le lexique et les expressions claires, compréhensibles pour toucher toute la catégorie de peuple algérien pour ne pas chercher des explications et en même temps pour influencer le peuple et capter leur confiance. En effet, le lexique du président A. Bouteflika peut être facilement qualifié d'un lexique appartenant à un registre soutenu.

La phrase du président : elle est souvent très longue. On peut parler d'un style « haletant » qui coupe le souffle. Une ou deux phrases, souvent, pour un paragraphe.

De ce fait, il est intéressé par le mécanisme, les stratégies qui leur permettent l'ascension au pouvoir dans son discours politique afin de chercher à séduire le peuple.

Nous observons, que le président renforce son image par un ethos qui est un double tranché : un homme citoyen proche du peuple et un homme politique du pouvoir fort. Il est présenté sa personnalité d'une manière crédible. Il fait appel sur les formules d'appelles « chères concitoyennes, chers concitoyens pour attirer l'attention du public.

Le président fait appel aussi sur les promesses pour convaincre son peuple à travers l'éthos qui est une image de conviction, avec le pathos qui consiste à provoquer l'émotion chez le public algérien et en fin par le logos qui consiste à utiliser la raison, ainsi nous avons constaté la prise de décision et leur justification.

Dans notre recherche, nous avons confronté la notion de l'énonciation qui est plus accentuée et plus marquée de tout à la longue dans notre corpus comme la présence des marques

d'énonciation et la modalité, nous avons déjà les cités dans la partie pratique. Le président annonce son discours par l'emploi des indices personnels pour impliquer son autorité et son statut.

Nous avons pu grâce à notre analyse de corpus déceler les traces de la subjectivité du président cette subjectivité est mise en scène par lui au moyen d'argument discursifs. Ces arguments sont des techniques mises en œuvre par le président afin de justifier son thèse qui sert à l'effet de persuasion.

Finalement, nous pouvons déduire que ces différentes stratégies employées par le président dans son discours elles permettent de lui projeter son énoncé par différentes manières de convaincre et persuader.

Nous avons dit que l'argumentation présente dans tous discours soit écrit ou oral par divers stratégies dans différents domaines. Nous remarquons que l'argumentation par autorité est bien consolidée dans le discours politique (la présence des indices personnels « je » pour impliquer l'autorité et la subjectivité et pour mieux servir le discours) elle est constituée une arme de dissuasion par autorité.

Nous remarquons aussi la dynamique de l'énonciation dans un discours politique pour convaincre le lecteur. Autrement dit elle est une sorte d'argumentation et en même temps elle est instrument d'éclairage un propos qu'on va argumenter. L'énonciation une sorte d'implication de locuteur pour impliquer son discours dans un moment donné et un lieu donné.

A travers notre étude, nous constatons que le discours politique est un discours exercé dans le champ politique il est une pratique persuasive pour le public.

Nous déduisons que l'argumentation à fin de convaincre l'autrui mais non seulement de persuader mais encore de le pousser à agir.

Ce sera, nous avons confirmé les hypothèses posés au départ, cela dit l'argumentation existe dans différents domaines tel que : le discours politique et en même temps elle est considérée comme une action de justifier par différentes manières dans ce discours politique.

Notre recherche nous ouvre la voie à d'autres réflexions et à des recherches complémentaires. Nous pensons à des études plus approfondies touchant à l'argumentation et Nous souhaitons notre modeste recherche qu'un simple essai ouvre des perspectives avenir vers d'autres et divers travaux de recherche.

LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE :

Les ouvrages :

01-AMOSSY, R, 2006. Op, cit. P 47.

02-ADAM, J M cité par AMOSSY, R, 2000, *L'argumentation dans le discours .Discours politique, Littérature d'idées, fiction*, Nathan Université, P 25.

03-ANSCOMBRE, J-C et O. DUCROT, (1976). « *L'argumentation dans la langue, langages* »P41.

04-BRETO, P., 2003, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P 53.

05-BRETON, P. *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P 41.

06-BRETON, P. 2003, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P 43.

07-CHARAUDEAU. Patrick, *de l'argumentation entre la visé d'influencer de la situation de communication*, In *argumentation, Manipulation, Persuasion*, l'Harmattan, Paris, 2007.

08-DE CASTERA, F.et B. *L'argumentation au lycée*. Paris ELLIPS, 2001. P3.

09-DE CASTERA, F. et B. *L'argumentation au lycée*. Paris : Ellipses, 2001. p58.

10-DE CASTERA, F. et B. *L'argumentation au lycée*. Paris : Ellipses, 2001. p. 59.

11-DUBOIS, J. OP. Cit, p. 150.

12--EMIL BENVENISTE, *Problème de linguistique générale*. Paris, Gallimard, 1974, 80.

13-GOB, J., *Précis de littérature française*, Bruxelles. De Boeck 1963, p. 261-267.

14-GRIZE, J B, cité par AMOSSY. R, 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique*.

15-GEORGES-ELIA SARFATI -, *Elément d'analyse du discours 2^{ème} édition*, Armand colin, 2005. P 20,21.

16-HARRIS, Z. cité par SARFATI G E. 2007.*Elément d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, P12.

17- KAFETZI, Evi. Op. Cit. p 44.

18-Maria Teresa, Zanola, *Savoir Argumenter, convaincre, négocier*, Editions EDUCATT, 2014, P.95.

19-OLERON, P. *L'argumentation. Que je sais ? Presse universitaire de France*, 1983. P3.

20-PERLEMAN. C, cité par Breton, P, 2003. *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P11.

21-PLANTIN, C, cité par AMOSSY R, 2000, *L'argumentation dans le discours .Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan Université, P 25.

22-ROBRIEUX, J. 2000, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin, P 17.

23-TIMBALE.DUCLAUX Louis, *l'expression écrite, écrire pour communiquer*, 3^{ème} édition, France. Découverte 1986.P120.

Les dictionnaires :

1-BONNAFOUS et TOURNIER, cité par CHARAUDEA. P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 549.

2-CHARAUDEAU, P & MAINGUENEAU, D, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 428.

3- CHARAUDEAU, P & MAINGUENEAU, D. 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P548.

THESE DE MAGISTER:

1-Le petit Robert cité par BENSEDDIK, Samira, *La dimension énonciative dans le discours politique Algérien : analyse de discours présidentiels 2002-2011*, thèse de magister 'Université KASDI Merbah –Ouargla, 2012.

THESE DE DOCTORAT :

1-KAFETEZI, EVI, l'ethos de l'argumentation : le cas du face à face SARKOZI/ROYAL 2007 thèse de doctorat psychologie, université de lorraine, 2013, P 36.

2-MAINGUENEAU, Dominique, 2002, « Problème d'ethos », *Pratique*, N 113 /114, *Images du scripteur et rapports à l'écriture*, p. 55-67. Cité par KAFETEZI, Evi, L'ethos dans l'argumentation : le cas du face à face SARKOZI /Royal 2007, thèse de doctorat Psychologie, université de Lorraine janvier 2013,

LES SITHOGRAPHIES :

1-www.cnrtl.fr/lexicographie/argumentation,

2-Voir Alpha Ousmane Barry « les bases théoriques en analyse de discours en ligne sur l'adresse [http://www. Info American. Org/loria articulos discours PDF](http://www.Info.American.Org/loria/articulos/discours/PDF).

3-[http:// archive Sic. Ccsd. Cmrs. Fr/ docs/ 00/06/23/11/HTML/ index. Html](http://archive.Sic.Ccsd.Cmrs.Fr/docs/00/06/23/11/HTML/index.Html).

4-Le discours politique, analyse du discours .comme (en ligne) [http://www. Analyse du discours. Com](http://www.Analyse.du.discours.Com).

5-En ligne, [http:// www, PATRICK.CHARAUDEAU. Com/ De l'argumentation. Entre. Les. Html](http://www.PATRICK.CHARAUDEAU.Com/De.l'argumentation.Entre.Les.Html).

6-<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/argument/5210>,

7-NICOLAS HARVEY, « *Philippe Breton, convaincre sans persuader .Apprendre à argumenter* », mots. Les langages du politique [en ligne], 88 /2008, mis en ligne le 01 Novembre 2010 .URL :[http://mots .revues . Org /18613](http://mots.revues.org/18613).

ANNEX

BOUTEFLIKA :

"Servir mon pays est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie"

Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux
Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Il y a quelques jours et en réponse aux sollicitations des citoyens, de la classe politique et de la société civile, dans un esprit d'accomplissement d'un devoir ultime au service de notre pays et de notre peuple, j'ai annoncé ma candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain.

Des millions de citoyens ont bien voulu m'apporter leur soutien, en contribuant activement à la campagne de collecte des signatures et en m'octroyant leur parrainage.

Servir mon pays est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie.

Je tiens, tout d'abord, à saluer, à cette occasion, le civisme qui a caractérisé les récentes marches populaires. Je salue également le comportement professionnel exemplaire des différents corps de sécurité. Je salue aussi l'attitude de tous nos concitoyens qui ont réservé l'expression de leur opinion pour le jour du scrutin à travers les urnes. Je tiens enfin à saluer l'Armée Nationale Populaire pour sa mobilisation en toutes circonstances dans l'accomplissement de ses missions constitutionnelles.

Je suis à l'écoute de toutes les opinions qui s'expriment dans notre société.

Je fais le serment que je ne laisserai aucune force, politique ou économique, détourner le destin et les richesses de notre nation au profit d'intérêts personnels ou de groupes occultes.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'Algérie a besoin de poursuivre sa marche vers la démocratie, le progrès et la prospérité sans rompre les processus d'accumulation de ses acquis. Pour ce faire, elle a besoin d'un sursaut de toutes les forces politiques, économiques et sociales et de toutes les catégories de la population, en vue de se donner une nouvelle ambition.

J'ai écouté et entendu le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui m'ont interpellé sur l'avenir de notre patrie. Ces jeunes d'ont beaucoup ont l'âge porteur de dignité et de générosité que j'avais au moment où j'ai rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale,

ont exprimé une inquiétude compréhensible face aux incertitudes qui les animent. J'ai le devoir et la volonté d'apaiser les cœurs et les esprits de mes compatriotes. Je le fais aujourd'hui en tant que Moudjahid fidèle à la mémoire de nos valeureux martyrs et au serment de tous les compagnons de notre épopée libératrice qui sont encore en vie. Je le fais également en tant que Président de la République pleinement respectueux de la volonté populaire qui m'a accordé l'insigne privilège de me porter à la magistrature suprême. Je le fais



enfin en qualité de candidat à la prochaine élection présidentielle, avec conviction. Je suis déterminé, si Dieu le Tout Puissant m'en donne la possibilité, et si le peuple algérien me renouvelle sa confiance, à assumer la responsabilité historique de la concrétisation de leur exigence fondamentale, c'est-à-dire le changement du système. Dans cet esprit, je prends solennellement devant Dieu, et devant le peuple algérien, les engagements suivants :

Premièrement : La tenue, juste après l'élection présidentielle, d'une conférence nationale inclusive et indépendante pour

débattre, élaborer et adopter des réformes politiques, institutionnelles, économiques et sociales, devant constituer le socle du nouveau système rénovateur de l'Etat national algérien en harmonie avec les aspirations de notre peuple.

Deuxièmement : L'élaboration et l'adoption par référendum populaire d'une nouvelle constitution qui consacrerait la naissance de la Nouvelle République et du nouveau système algériens.

Troisièmement : La mise en œuvre rapide de politiques publiques garantissant une redistribution des richesses nationales plus juste et plus équitable et l'élimination de la marginalisation et de l'exclusion sociales, y compris le phénomène de la Harga, ainsi qu'une mobilisation nationale effective contre toutes les formes de corruption.

Quatrièmement : La prise de mesures concrètes pour faire de tous nos jeunes des acteurs et des bénéficiaires prioritaires dans la vie publique à tous les niveaux et dans toutes les sphères du développement économique et social.

Cinquièmement : La révision de la loi électorale avec notamment la création d'un mécanisme indépendant d'organisation des élections qui aura la responsabilité exclusive de l'organisation des élections.

Sixièmement : L'organisation d'une élection présidentielle anticipée conformément au calendrier arrêté par la conférence nationale indépendante. Je m'engage à ne pas être candidat à cette élection qui assurera ma succession dans des conditions incontestables de sérénité, de liberté et de transparence. La date de cette élection présidentielle anticipée sera fixée par la conférence nationale.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les engagements que je viens de prendre devant vous nous mèneront naturellement à une transmission générationnelle dans une Algérie réconciliée avec elle-même.

Je vous invite instamment à écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire en faisant de l'échéance électorale du 18 avril prochain l'acte de naissance d'une nouvelle république algérienne à laquelle le peuple algérien aspire.

APS

Message du Président de la République à l'occasion du dépôt de sa candidature à l'élection présidentielle

(Alger, dimanche 4 mars 2019)

Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux,

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Il y a quelques jours et en réponse aux sollicitations des citoyens, de la classe politique et de la société civile, dans un esprit d'accomplissement d'un devoir ultime au service de notre pays et de notre peuple, j'ai annoncé ma candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain.

Des millions de citoyens ont bien voulu m'apporter leur soutien, en contribuant activement à la campagne de collecte des signatures et en m'octroyant leur parrainage. Servir mon pays est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie.

Je tiens, tout d'abord, à saluer, à cette occasion, le civisme qui a caractérisé les récentes marches populaires. Je salue également le comportement professionnel exemplaire des différents corps de sécurité. Je salue aussi l'attitude de tous nos concitoyens qui ont réservé l'expression de leur opinion pour le jour du scrutin à travers les urnes. Je tiens enfin à saluer l'Armée nationale populaire pour sa mobilisation en toutes circonstances dans l'accomplissement de ses missions constitutionnelles.

Je suis à l'écoute de toutes les opinions qui s'expriment dans notre société.

Je fais le serment que je ne laisserai aucune force, politique ou économique, détourner le destin et les richesses de notre nation au profit d'intérêts personnels ou de groupes occultes.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'Algérie a besoin de poursuivre sa marche vers la démocratie, le progrès et la prospérité sans rompre les processus d'accumulation de ses acquis. Pour ce faire, elle a besoin d'un sursaut de toutes les forces politiques, économiques et sociales et de toutes les catégories de la population, en vue de se donner une nouvelle ambition.

J'ai écouté et entendu le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui m'ont interpellé sur l'avenir de notre patrie. Ces jeunes dont beaucoup ont l'âge porteur de dignité et de générosité que j'avais au moment où j'ai rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale, ont exprimé une inquiétude compréhensible face aux incertitudes qui les animent.

J'ai le devoir et la volonté d'apaiser les cœurs et les esprits de mes compatriotes. Je le fais aujourd'hui en tant que Moudjahid fidèle à la mémoire de nos valeureux Martyrs et au serment de tous les compagnons de notre épopée libératrice qui sont encore en vie.

Je le fais également en tant que Président de la République pleinement respectueux de la volonté populaire qui m'a accordé l'insigne privilège de me porter à la magistrature suprême.

Je le fais enfin en qualité de candidat à la prochaine élection présidentielle, avec conviction. Je suis déterminé, si Dieu Le Tout-Puissant m'en donne la possibilité, et si le peuple algérien me renouvelle sa confiance, à assumer la responsabilité historique de la concrétisation de leur exigence fondamentale, c'est-à-dire le changement du système. Dans cet esprit, je prends solennellement devant Dieu, et devant le peuple algérien, les engagements suivants :

Premièrement : La tenue, juste après l'élection présidentielle, d'une conférence nationale inclusive et indépendante pour débattre, élaborer et adopter des réformes politiques, institutionnelles, économiques et sociales, devant constituer le socle du nouveau système rénovateur de l'Etat national algérien en harmonie avec les aspirations de notre peuple.

Deuxièmement : L'élaboration et l'adoption par référendum populaire d'une nouvelle constitution qui consacrera la naissance de la Nouvelle République et du nouveau système algériens.

Troisièmement : La mise en œuvre rapide de politiques publiques garantissant une redistribution des richesses nationales plus juste et plus équitable et l'élimination de la marginalisation et de l'exclusion sociales, y compris le phénomène de la Harga, ainsi qu'une mobilisation nationale effective contre toutes les formes de corruption.

Quatrièmement : La prise de mesures concrètes pour faire de tous nos jeunes des acteurs et des bénéficiaires prioritaires dans la vie publique à tous les niveaux et dans toutes les sphères du développement économique et social.

Cinquièmement : La révision de la loi électorale avec notamment la création d'un mécanisme indépendant d'organisation des élections qui aura la responsabilité exclusive de l'organisation des élections.

Sixièmement : L'organisation d'une élection présidentielle anticipée conformément au calendrier arrêté par la conférence nationale indépendante. Je m'engage à ne pas être candidat à cette élection qui assurera ma succession dans des conditions incontestables de sérénité, de liberté et de transparence. La date de cette élection présidentielle anticipée sera fixée par la conférence nationale.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les engagements que je viens de prendre devant vous nous mèneront naturellement à une transmission générationnelle dans une Algérie réconciliée avec elle-même.

Je vous invite instamment à écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire en faisant de l'échéance électorale du 18 avril prochain l'acte de naissance d'une Nouvelle République Algérienne à laquelle le peuple algérien aspire.

Je vous remercie pour votre attention.

Gloire à nos Martyrs !